

17<sup>e</sup>

**COLLOQUE**

DOUANIER EUROPÉEN

# MAG 2024

L'info Unlocked

**ODASCE**

# THE TOPICS

3>5  
ÉDITO

5  
UNLOCK LES  
LIENS UTILES

6  
UNLOCKING CUSTOMS  
OPPORTUNITIES ?

7-8  
DE-RISKING

9  
TRADE AGREEMENTS:  
REGIONALISED  
ECONOMY

10-11  
LES ZONES DE LIBRE  
ÉCHANGE

12>15  
LA GÉOGRAPHIE  
DES BLOCS

17-18  
FOCUS : ZONE  
PANEURO-MED

19  
ACCORDS  
COMMERCIAUX, DES  
OPPORTUNITÉS ?

20-21  
PROGRAMME DU  
COLLOQUE 2024

22  
CUSTOMS  
CLEARANCE

23-24  
EU CUSTOMS  
SINGLE WINDOW

26-27  
RÉFORME DU  
CDU

28  
L'OUTIL IDÉAL

30-31  
CUSTOMS  
COMPLIANCE IS  
CHANGING

31  
COMPLIANCE ET  
MONTÉE EN  
COMPÉTENCE

33>35  
LA MATURITÉ  
DOUANIÈRE

36  
PIERRE : Acte IV

37-38  
EN CONCLUSION

SPONSORING

★★★  
PLATINIUM

**conex**  
i-WAY TO CUSTOMS

**ok!duty**  
by SOGET + CustomsBridge

**cargowise**

★★  
GOLD

**ARSENE**  
TAXAND NETWORK

**CUSTOMS  
SUPPORT**

**Marseille Fos**  
Le port euroméditerranéen



**AKANEA**

**mic**

**Qarchilog**

★  
SILVER

**CIM**  
GROUPE NOVEN

**DOJÖ**  
Consulting Group

**STEF**

**FERRARI**  
DELIVERING  
SOLVING  
EVOLVING

**tdx**

**Port de Barcelona**

**CLASQUIN**  
OVERSEAS FORWARDING & LOGISTICS EXPERTS

**VAT SOLUTIONS**

**FRANCÉCLAT**

**Compliancy**

**CMS Francis Lefebvre**

**SEKO BANSARD**

# Unlocking Customs Opportunities

Par Marc Brocardi, président de l'ODASCE



La 17e édition de notre colloque réunit plus de 500 participants et, si elle s'inscrit dans la continuité, fait aussi preuve de nouveautés, tant en matière d'organisation que de vision

**En matière d'organisation tout d'abord**, afin de satisfaire les participants, qui s'étaient émus lors de la dernière édition de n'avoir pas pu échanger avec toutes les personnes qu'ils souhaitaient, et de gérer leur nombre toujours croissant, nous avons prévu plus de temps de networking et revu les séquences pour, en complément des tables rondes et de nos traditionnels ateliers, prévoir des sujets d'actualités descendants, puisque l'actualité est encore et toujours riche en matière douanière.

Ainsi, parallèlement à nos laboratoires, vous aurez tout d'abord la possibilité d'assister à des focus règlementaires au cours de Hot Topics pensés pour vous informer au mieux sur les sujets clefs du moment (OEA vs. Trust & Check - les SI douaniers : où en est-on ? - Les nouvelles règles éthiques et environnementales dans la supply chain). Mais, vous pourrez aussi opter pour un créneau de networking, facilement organisable grâce à notre application dédiée.

**Vous avez donc un colloque à la carte.**

**En matière de vision**, nous avons pris le parti de ne pas faire un colloque thématique vu le nombre de sujets d'actualités et l'importance de les traiter tous dans votre intérêt, sans discrimination et de retenir plutôt **une approche : rester positif et transformer les contraintes en opportunités.**

La formulation anglaise «*Unlocking Customs Opportunities*» nous a semblé particulièrement expressive et parlante pour refléter cette idée.

Être positif ou le demeurer quand s'accumulent les obligations, les

complexités, à l'heure où la guerre, conventionnelle ou commerciale fait rage, où la mondialisation du risque sanitaire, environnemental, et énergétique rebat les cartes.

Nous avons cru longtemps que la mondialisation était synonyme de libre-échange, suppressions des droits de douanes et parfois des frontières et que la fonction douane se limitait à établir, ou plutôt faire établir, des déclarations et d'éviter le blocage des marchandises au passage frontière.

Aujourd'hui, la gestion douanière s'avère être un réel enjeu pour les entreprises, en particulier celles qui cherchent à se développer à l'international. Les réglementations changeantes, la multiplication des accords commerciaux, le développement de blocs géoéconomiques, ou encore le respect des normes internationales constituent autant d'obstacles susceptibles de ralentir leur déploiement. Obstacles dites-vous ? Et si l'on changeait de perspective ? Si ces contraintes s'avéraient être finalement une source nouvelle d'opportunités ? Il existe de nombreuses stratégies et outils permettant de simplifier ces procédures, de faciliter la compréhension des règles en vigueur, de faire face aux périodes de turbulence et d'accroître l'activité transfrontalière. Pour maximiser leur potentiel de croissance, les entreprises doivent tenir compte de ces facteurs, en développant leur résilience et leur adaptabilité.

Encore trop souvent perçue comme un obstacle, une source de complexité ou de risque, il est temps d'affirmer que la maîtrise des règles douanières est la clef pour libérer des opportunités

significatives afin de stimuler le développement et la compétitivité à l'échelle internationale. C'est un changement de paradigme que nous entendons mettre en valeur lors de ce colloque.

Après avoir explicité les contraintes, nos tables rondes et laboratoires d'idées vont explorer tour à tour ces opportunités qu'il vous revient de saisir.

Nos tables rondes : partager, innover et anticiper pour saisir les opportunités douanières

Notre traditionnelle table ronde institutionnelle verra, tour à tour, les représentants de la DG TAXUD, de la DG TRADE, de la Direction du trésor et le Directeur des Douanes et Droits Indirects donner leur vision stratégique. A n'en pas douter, chacun d'entre eux abordera les impacts des évolutions du commerce international et leurs enjeux. Entre demande de régulation, turbulences géopolitiques et réforme du CDU, il sera intéressant d'identifier les priorités et la stratégie de l'UE en matière de gestion des risques douaniers. Déjà, la première ébauche du code des douanes de l'Union modernisé fait la part belle à des notions clefs comme la qualité des données, le partage d'informations, l'efficacité des contrôles, l'atténuation des risques et la coopération, que celles-ci se fassent entre administrations ou avec les opérateurs économiques.



Des éléments qui alimenteront très certainement les débats menés tout au long du colloque. Autre nouveauté, pour faire écho à l'intervention de ceux qui définissent les orientations publiques, nous avons souhaité faire entendre également lors de cette première table ronde la voix des opérateurs en y accueillant un représentant de France Industrie.

Dans une deuxième table ronde, nos intervenants aborderont la question de la souveraineté économique et des nouvelles chaînes de valeur. L'occasion pour nos orateurs d'évoquer les enjeux du « derisking » et de la relocalisation, mais aussi de réfléchir à la vulnérabilité de notre économie face aux chocs externes pour nombre d'intrants critiques. Dans un monde de plus en plus imprévisible, mettre en place une stratégie de résilience, s'adapter aux millefeuille réglementaires et maîtriser sa chaîne de valeur devient incontournable pour les acteurs du commerce international. Un partage d'expérience et des échanges bienvenus participeront à l'émergence de bonnes pratiques et au développement de votre compétitivité !

Notre troisième table ronde, consacrée aux accords commerciaux et à la régionalisation de l'économie, ce qui fait sens en la cité phocéenne qui est au cœur de la zone de cumul pan-euro-méditerranéenne, questionnera nos intervenants sur la manière dont ces accords commerciaux et les blocs régionaux peuvent être des outils de déploiement à l'international, tout en répondant aux attentes sociétales d'une croissance plus verte et plus juste. A l'import comme à l'export, l'accès préférentiel à certains marchés étrangers grâce aux accords de libre-échange (ALE) permet de réduire, voire d'éliminer, les droits de douane sur les produits échangés entre les pays signataires. Ces accords contribuent aussi à simplifier certaines formalités administratives tout en faisant la promotion de la reconnaissance mutuelle de certaines normes. Les zones franches ou zones économiques spéciales représentent un autre levier stratégique pour les entreprises.

Enfin, notre quatrième et dernière table ronde traitera des défis et des opportunités nés de l'évolution du dédouanement. Longtemps perçu comme une simple formalité administrative, le

dédouanement s'avère être plus que cela. Avec l'évolution rapide des réglementations et l'intégration des nouvelles technologies, la procédure douanière ne se limite plus à des contingences déclaratives, mais permet, quand elle est optimisée, de réduire les coûts opérationnels et d'accélérer les délais de traitement. Elle est aussi le socle de la gestion de données sécurisées qui est au cœur de la traçabilité requise par la conformité. Pour les administrations, il s'agit d'optimiser les contrôles en s'assurant de la fiabilité de la data tout en facilitant les échanges commerciaux. Les innovations, telles que la digitalisation des procédures et le recours à l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles perspectives et favorise le développement de nouveaux métiers. L'enjeu est donc de savoir comment s'adapter à ces évolutions et, mieux encore, comment les utiliser pour optimiser les chaînes logistiques, améliorer la transparence et renforcer la coopération entre les différents acteurs du commerce mondial. Cette table ronde sera également l'occasion de revenir sur l'évolution des procédures comme le DCC, la mise en place des guichets uniques, le développement des SI douaniers et, à plus long terme, la réforme du CDU : autant de sujets incontournables du calendrier douanier...

### **Laboratoires d'idées : à vous de jouer !**

Que serait un colloque ODASCE sans nos ateliers de réflexion, que nous avons rebaptisé laboratoires d'idées et qui vous propose de débattre avec nos animateurs sur les principaux enjeux douaniers du moment ?

Il y sera tout d'abord question de la gestion du risque frontière et, avec elle, la façon dont, vous, opérateurs, identifiez, anticipez ces menaces dans votre écosystème et capitalisez sur vos expériences. Entre risques déclaratifs, digital ou bien encore réputationnel, les échanges promettent d'être denses.

Un autre laboratoire vous proposera de réfléchir à l'intégration de la dimension douanière dans vos relations contractuelles. Pour ce faire, il sera probablement nécessaire de commencer par définir le périmètre de cette dimension, tant elle se fait vaste et de plus en plus sectorielle. De cette définition, découlent plusieurs interrogations : quels sont les contrats concernés ? quelles

clauses envisager ? Autant de questions qui nourriront les réflexions menées par nos animateurs. Un troisième laboratoire d'idées sera consacré aux nouvelles interactions logistiques à l'heure de la digitalisation et du transport multimodal. Sujet qu'il sera évidemment intéressant de relier au développement des frontières intelligentes ou à l'interconnexion des CCS.

Enfin, au cœur de ces nouveaux défis, les règles de conformité se sont octroyé une place de choix. Leur évolution rapide, sous l'impulsion des réglementations relatives au climat, à la déforestation ou encore aux droits de l'homme les place au centre des enjeux douaniers. Mais, derrière les contraintes induites par leur mise en œuvre, sont-elles des sources d'opportunité ?

En matière de MACF, les entreprises proactives qui investissent dans des processus de production bas carbone peuvent ainsi se différencier sur le marché international en évitant les coûts additionnels liés à la réglementation et en répondant aux exigences croissantes des consommateurs pour des produits plus respectueux de l'environnement. De même, les réglementations de plus en plus strictes contre la déforestation et le travail forcé dans l'Union européenne, incitent les entreprises à adopter des chaînes d'approvisionnement éthiques et durables. Les opérateurs économiques qui se conforment à ces normes, répondant ainsi aux attentes sociétales et réglementaires, peuvent-elles bénéficier d'une réputation renforcée sur les marchés mondiaux et gagner la confiance des consommateurs, des investisseurs et des partenaires commerciaux ?

Ne pas subir, un élément clef en matière douanière ! A l'ODASCE, nous l'avons bien compris et, très vite, avons mis en place un groupe de travail dédié à ces sujets de conformité.

Mais encore ?



Depuis 52 ans à vos côtés, l'ODASCE œuvre à la reconnaissance de la fonction douane en entreprise et s'emploie à démontrer qu'une gestion douanière sécurisée et optimisée est un levier stratégique majeur pour se développer à l'international.

En exploitant les accords de libre-échange, en maîtrisant des procédures et régimes, en anticipant les évolutions douanières, en mettant en place des process et une organisation interne performante sur les questions de passage frontrière, les sociétés peuvent réduire leurs coûts et diminuer leurs risques, mais aussi et surtout améliorer leur compétitivité, répondre aux nouvelles exigences de conformité et se préparer aux instabilités géopolitiques de notre époque.

Bien évidemment, une bonne connaissance et une maîtrise des réglementations douanières sont essentielles pour tirer pleinement parti de ces opportunités.

C'est d'ailleurs notre crédo à l'ODASCE : **former, informer, simplifier !**

Enfin, je tiens à remercier :

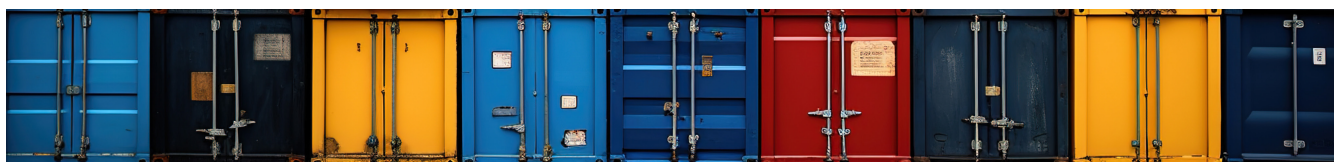
- l'ensemble de nos intervenants et de nos sponsors sans qui ce 17ème Colloque Douanier Européen ne pourrait avoir lieu ;
- nos permanents qui ont beaucoup œuvré pour que ce Colloque, tout en conservant les ingrédients qui ont présidé à la réussite des précédents, vous offre plus de nouveauté et de satisfaction.

Il se veut un lieu d'échange, de rencontres et de convivialité.

J'aimerais que nous ayons une pensée pour un fidèle participant, Jean Philippe Lacroix, qui, en régional de l'étape, nous avait proposé son aide pour l'organisation de celui-ci et qui est malheureusement parti trop tôt.

Je vous souhaite à tous un excellent colloque et, pour les nouveaux, encore nombreux cette année, bienvenue dans la communauté douanière.

**Marc Brocardi**



## Unlock les liens utiles

Pour les passionnés de détails réglementaires – ou simplement les curieux en quête de sources sûres – nous vous proposons dans ce numéro une sélection des principales réglementations douanières stratégiques et des principaux rapports institutionnels.

Cette liste regroupe les textes qui ont guidé la rédaction de nos articles ainsi que ceux qui vont, très certainement, rythmer les échanges menés lors de nos tables rondes ou laboratoires d'idées. Nous la mettons à votre disposition sur la page internet de notre colloque pour consultation, en flashant le QR code ci-après.

Attention chers lectrices et lecteurs, ici, pas de décryptage ou d'analyse : juste une mise à disposition directe des textes ou rapports, pour celles et ceux qui souhaitent explorer par eux-mêmes la genèse des opportunités douanières. Parce qu'après tout, rien de tel que d'avoir les textes originaux sous la main pour aller au fond des choses... ou pour briller en société !

Scan me  
to unlock





# Unlocking Customs Opportunities ?

L'objectif : fournir des clés pour relever les défis douaniers et saisir les opportunités qui en découlent. Nous avons sollicité l'avis de professionnels du secteur sur ce que leur inspirait ce titre.

Le titre renferme une idée de liberté qui pourrait nous permettre de gérer les formalités en douane sans restriction avec toutes les parties dans l'entreprise et à l'extérieur dans tous les domaines, sans frontière afin de lutter contre les barrières que le monde et les Etats ne cessent de nous ériger alors que nous sommes les plus fervents adeptes de la libre circulation. Ouverture vers les nouvelles technologies sans oublier notre besoin de sécurité juridique.

**Frédéric Jacquot**

Aujourd'hui si on veut « unlocker » la douane, il faut parler opportunités, chiffres etc. Le principal levier est donc le recours aux schémas douaniers permettant d'être compétitifs. Les accords de libre-échange constituent le meilleur allié.

**Alicia Boissière**

Le titre de ce 17ème Colloque de l'Odasce m'évoque d'abord l'ouverture du dialogue dans les entreprises. Pour libérer les opportunités, il est important que les entreprises engagées dans le commerce international mettent en place les conditions nécessaires aux échanges entre les parties-prenantes.

N'oublions pas que la douane est une des matières les plus transversales dans l'entreprise. Les différents services, qui œuvrent dans un but commun, doivent dialoguer et travailler de concert afin de tirer le meilleur parti de la réglementation douanière. Sujet maintes fois évoqué au cours de nos colloques, mais qui sur le terrain peine encore parfois à se concrétiser.

**Karine BARMES**

« Unlocking Customs opportunities » me fait tout de suite penser à la Douane comme outil stratégique de l'entreprise ou « comment bien gérer sa douane, c'est faire des économies ». A distinguer de la notion de contrôle même si cela reste la première mission de la Douane.

Suspensions tarifaires, préférences des accords commerciaux, régimes particuliers... Il y a de multiples niches pour mieux passer les frontières.

Et derrière se pose toujours la question de la place du responsable douane dans l'entreprise... Pour une entreprise qui fait du commerce international, il doit être dans le Board !

**Pascal Perrochon**

Le titre "Unlocking Customs Opportunities" évoque une vision de liberté et d'ouverture dans la gestion des formalités douanières. Il inspire un monde où les échanges peuvent s'effectuer sans barrières inutiles, où les entreprises collaborent fluidement avec leurs partenaires internes et externes. Cela suggère un défi ambitieux : aller au-delà des restrictions traditionnelles, pour promouvoir la libre circulation tout en respectant les réglementations internationales. Ce colloque pourrait aussi ouvrir la voie aux nouvelles technologies, permettant une gestion douanière plus agile et connectée. Enfin, cette perspective de libération s'accompagne d'un impératif de sécurité juridique, pour garantir que cette ouverture se fasse dans un cadre fiable et pérenne.

**François Cathelineau**

SPONSOR 



**TRANSPORTS S.A.T.**  
F-68870 BARTENHEIM 03.89.69.14.00  
[www.satfrance.com](http://www.satfrance.com)





# DE-RISKING

Par Charles-Alexandre Pellerin, Responsable Réglementaire ODASCE

"De-risking". Le mot est lâché et le voilà déjà propulsé dans la bouche des tous les responsables politiques européens et dans celle des plus fins analystes du commerce international. Plus qu'un effet de mode, ce terme emporte avec lui des enjeux économiques et stratégiques qui redessinent peu à peu les contours de l'économie mondiale. Avec en cible première, les dépendances à l'égard de la Chine. Retour sur l'émergence du concept, de sa confrontation au réel et les opportunités qu'il peut offrir.

## Aux origines du concept.

Trouver l'origine du terme « de-risking » est tout aussi complexe qu'une plongée dans les accords Paneuromed modernisés. Mais ici, pas d'Access2Market, de ROSA ou de Rules of Origins pour vous y aider. Un peu d'archéologie documentaire nous permet de revenir au mois de mars 2023(1), lorsque la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von Der Leyen, évoquait la nouvelle stratégie de l'Union dans ses relations avec la Chine et martelait l'impérieuse nécessité de réduction des risques pour garantir la sécurité économique des 27. Dès le mois suivant, ce concept était repris aux États-Unis par Jake Sullivan, conseiller à la Sécurité nationale de Joe Biden

Madame Von Der Leyen rappelait dans son discours que l'UE « a besoin d'une plus grande indépendance et d'une plus grande diversité en ce qui concerne les intrants clés nécessaires à notre compétitivité ». Et d'illustrer avec la problématique des terres rares : « Nous savons que nous dépendons d'un seul fournisseur, la Chine, pour 98% de notre approvisionnement en terres rares, 93% de notre magnésium et 97% de notre lithium. (...) Et notre demande concernant ces matériaux va exploser à mesure que les transitions numérique et écologique s'accéléreront ».

Concrètement, le « de-risking » consiste à atténuer les risques, c'est-à-dire à encourager la diversification des partenaires commerciaux. On peut y voir la première leçon tirée de la situation énergétique allemande, dont la stratégie économique l'a rendu extrêmement dépendante au gaz russe. L'UE apprend de ses erreurs, elle ne veut plus dépendre de ses rivaux. Ce concept se veut aussi plus diplomatique, en opposition à celui

de « découplage », qui suggère une séparation radicale, une rupture sèche des liens économiques – stratégie mise en œuvre par les Etats-Unis depuis 2017, en réaction aux distorsions de concurrence liées aux politiques industrielles de la Chine.

## Quelle stratégie européenne ?

C'est évidemment la question qu'auront en tête nos intervenants de la table ronde consacrée à la souveraineté économique et aux nouvelles chaînes de valeur. Et sur laquelle nous vous invitons à débattre et à réfléchir aux opportunités stratégiques à venir. Se dirige-t-on vers une stratégie de diversification des approvisionnements ou bien une politique industrielle européenne fondées sur des mesures incitatives ?

Si l'UE reste attachée aux principes néolibéraux du commerce international, les modalités de l'affrontement économique à venir entre la Chine et les Etats-Unis vont évidemment influencer les principes organisationnels futurs du marché mondial. De même, les contours de la stratégie européenne en la matière, pour le moment limitée à quatre grands secteurs technologiques (les semi-conducteurs, la biotechnologie, l'intelligence artificielle, et la technologie quantique) ainsi que la rapidité de sa mise en œuvre établiront les futurs scénarios. Réfléchissons ensemble à ces scénari possibles :

- Une coopération nouvelle ? L'UE demeurerait ouverte au commerce avec la Chine à la seule condition d'une réciprocité non équivoque et d'une concurrence équitable. Pour s'en assurer, l'UE dispose de moyens efficaces, à commencer par les mesures anti-dumping et les instruments de défense commerciale.
- Une fragmentation renforcée ? Les

entreprises seraient incitées à des mesures de "derisking" fortes tandis que la gouvernance européenne pourrait intervenir de manière plus active, en ajoutant des règles supplémentaires aux incitations existantes et encourager ainsi ce processus. Cela induirait un éloignement des principes de l'OMC. Les grandes entreprises européennes pourraient décider de concentrer leurs activités de recherche et développement en Chine pour répondre spécifiquement aux besoins du seul marché chinois. Pendant ce temps, l'Union européenne pourrait offrir des avantages commerciaux spéciaux aux exportations des entreprises européennes qui se trouvent en Chine et choisissent de déplacer une partie de leur processus de production vers l'UE.

- Une coexistence pacifiée ? Pour les secteurs à forts enjeux, les entreprises européennes seraient incitées à mettre en place un derisking systématique. Des incitations en la matière devraient être intégrées aux garanties d'investissement et les entreprises pourraient être soumises à des obligations de rapport. Si cela ne vous rappelle rien, regardez du côté du CBAM : l'UE n'aurait qu'à étendre son GreenDeal à d'autres technologies tout en continuant à signer de nouveaux accords de libre-échange pour sécuriser l'accès aux matières premières et accélérer la diversification des approvisionnements.



- Un protectionnisme débridé ? La politique qui sera mise en œuvre aux Etats-Unis et le statut de Taiwan vont évidemment influencer pareil scénario. Et avec lui, ses nécessaires aides publiques aux industries communautaires et ses sanctions contre les partenaires de Pékin.

Ces dernières années, l'UE s'est déjà dotée de plusieurs outils pour défendre ses intérêts face au géant asiatique. Elle ouvre des usines et des sites d'extraction de matières premières. Elle lance des enquêtes sur les aides de Pékin aux constructeurs d'automobiles électriques chinois. Elle vote une loi dont l'objet est de sanctionner tout pays qui utiliserait des mesures économiques à l'encontre de ses membres. Et promeut le derisking. Mais, plus qu'un passage obligé, il est ici intéressant de réfléchir aux opportunités pour entreprises européennes. Contourner les régions potentiellement source d'insécurité, établir un plan B, n'est-ce finalement pas du bon sens et l'occasion pour une entreprise de challenger sa supply-chain afin de faire émerger des opportunités inattendues ?

**Quelle stratégie pour les entreprises ?**

Pour les entreprises communautaires, notamment celles du secteur de la tech, les conséquences de telle ou telle politique pourraient être particulièrement fortes. Ainsi, en cas de restriction des exportations chinoises, de nombreuses sociétés auraient à souffrir de notre niveau de dépendance actuel envers certains matériaux critiques et composants chinois. C'est d'ailleurs à ce titre que des voix européennes dissonantes se font entendre, s'inquiétant d'un « China Bashing » et déplorant une approche du commerce international par le seul prisme de la guerre en Ukraine. Dans ce contexte incertain et de plus en plus mouvant, d'aucun s'accorde à dire que les entreprises doivent dès à présent mettre en place des dispositifs de management consistant à identifier, évaluer et gérer les risques, que ceux-ci soient réels ou potentiels, actuels ou à venir. L'évaluation de ces risques permet d'analyser la probabilité et l'impact des menaces potentielles. Leur hiérarchisation implique d'évaluer leur importance, les enjeux financiers, les ressources à disposition, les interdépendances et la capacité à gérer cette instabilité. Cette stratégie de résilience implique une gouvernance plus

inclusive, positionnant le service douane au cœur des décisions et des systèmes d'alerte.

Ensuite, selon la nature de son activité, différentes stratégies peuvent être envisagées par les sociétés : la diversification des approvisionnements ? Des alliances stratégiques ? Le stockage, notamment sur les produits à faible valeur ajoutée ? L'innovation pour relocaliser la production et faire preuve de compétitivité ?

Enfin, la résilience implique obligatoirement de réfléchir aux moyens de réduire les externalités environnementales liées à la mondialisation. ■



**AKANEA**  
DOUANE

NOTRE  
COLLABORATION  
S'ÉTEND  
AU-DELÀ DES  
FRONTIÈRES.

**Logiciel,  
Conseil,  
OEA...**

Akanea DOUANE  
vous accompagne







# Trade Agreements: towards a regionalised economy

By Michael Wolfgang, Professor and Director of Institute of Customs and International Trade Law at University of Muenster, Germany



The global economy is becoming increasingly regionalised. The founding of the World Trade Organisation (WTO) in 1994 was linked to the hope of global free trade that would remove multilateral trade barriers. This hope has not been realised. On the contrary: there are now more than 600 free trade agreements between the various countries of the world.

The mega free trade agreements that have been concluded in recent years are of particular importance. The largest agreement in economic terms is the Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP), which has been in force since 2022 and comprises the ten members of the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) as well as China, Japan, South Korea, Australia and New Zealand. Almost a third of the world's population lives in the new free trade area, which accounts for 29% of global gross domestic product. The aim of the RCEP is to reduce tariffs, harmonise rules and set common standards. The aim is to bring the Asian economic area closer together. Critics say: under Chinese influence!

However, the RCEP is not the only mega free trade agreement in the Asia-Pacific region. The Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP) with the contracting parties Australia, Brunei, Canada, Chile, Japan, Malaysia, Mexico, New Zealand, Peru, Singapore and Vietnam has been in force for most signatory states since 2019. Together, the CPTPP member countries account for 13.3% of global gross domestic product, 6.7% of the world's population and 14.4% of global trade in 2020. The CPTPP covers trade in both services and goods and sets high standards for digital trade, intellectual property, public procurement, competition law, anti-corruption, labour rights protection and environmental protection. Immediately after leaving the EU, the

United Kingdom applied to join the CPTPP; the UK will become a member of the CPTPP on 15 December 2024. In terms of foreign trade law, this development is particularly interesting for European companies. The UK could open up preferential access to the Asia-Pacific market in terms of customs and trade law.

The EU is responding to increasing regionalisation by concluding as many free trade agreements as possible. The EU currently has free trade agreements with over 40 countries. Agreements with the EFTA states, Turkey, countries in the Middle East or North Africa and Central and South America have been in place for decades. In recent years, agreements with



Eastern European countries and economically important countries such as Korea, Japan, Canada, New Zealand and - following the UK's withdrawal from the EU - have been added.

Due to the new trade policy towards China, the EU's efforts to reach agreements in the Asian region are of particular importance. The existing agreements with Korea and Japan can be seen as important elements. In a broader sense, this also includes the new agreement with New Zealand, as well as the agreements with ASEAN members Singapore and Vietnam. Countries such as

Indonesia, Malaysia, the Philippines and Thailand are also in talks with the EU. Negotiations with India are underway, but have stalled.

Negotiations on a free trade agreement with the Mercosur states of Brazil, Argentina, Uruguay and Paraguay were actually already concluded in 2019, but the EU delayed implementation due to the political situation in Brazil. In March 2023, the EU made a new attempt but demanded the inclusion of environmental and social supplements in the agreement due to the change in EU policy on sustainability. The Mercosur states rejected this and the planned ratification of the agreement in December 2023 failed. The failure is seen as a warning sign for the EU's new trade policy of wanting to link sustainability requirements to free trade agreements. In view of the shifting forces in the global economy, the assertiveness of European trade policy is dwindling.

Internationally active companies must adapt to increasing regionalisation. This makes global supply chains more difficult, both for procurement, production and sales. Transnational companies can still think globally, but must act regionally. ■



# LES PRINCIPALES ZONES DE

## RCEP



**ASEAN, Chine, Corée, Australie, Japon, Nouvelle Zélande**

### DESCRIPTION

Signé le 15 novembre 2020 par 15 nations de l'Asie Pacifique et entré en vigueur le 1er janvier 2022. Le principal apport RCEP (Partenariat économique régional global) est de regrouper en un seul et unique cadre les différents accords de libre-échange que l'ASEAN a conclus avec les cinq autres pays de la région Asie-Pacifique. Il s'agit du premier accord de libre-échange entre la Chine, la Corée du Sud et le Japon.

### OBJECTIF

Cet accord vise à réduire les droits de douane et les formalités administratives. Il prévoit d'abolir progressivement jusqu'à 90% des droits de douane ainsi que la suppression de quotas sur 65% des produits échangés entre ses membres. L'accord couvre le commerce des marchandises, mais ne permet pas de réduire les obstacles non tarifaires. Sont exclus de son champ d'application la plupart des services et l'agriculture.

Le RCEP harmonise également :

- Les règles d'origine
- Les procédures d'évaluation de la conformité
- Les procédures douanières.

### POIDS ÉCONOMIQUE

Le RCEP regroupe 2,2 milliards d'habitants, **30% du PIB mondial et 28% des échanges commerciaux mondiaux.**



## ACEUM



**USA, Mexique, Canada**

### DESCRIPTION

Le traité a été officiellement signé le 30 novembre 2018. L'accord est entré en vigueur le 1er juillet 2020. L'Accord ACEUM (Accord Canada – Etats Unis – Mexique) est basé sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), entré en vigueur le 1er janvier 1994.

### OBJECTIF

L'ACEUM modernise les règles de l'ALENA pour répondre aux enjeux du commerce actuel et simplifie les démarches administratives aux frontières. Cet accord vise à favoriser des échanges commerciaux, à créer des marchés plus libres et équitables. Il couvre divers domaines, incluant les produits agricoles, manufacturés, les conditions de travail et le commerce numérique. Réduction progressive des droits de douane sur des produits clés :

- Produits industriels : droits de douane sur les véhicules passent de 2,5 % à 0 %.
- Produits agroalimentaires : élimination des droits de douane sur 90 % des exportations de maïs américain vers le Mexique.

### POIDS ÉCONOMIQUE

L'ACEUM regroupe 500 millions d'habitants, **28% du PIB mondial avec un produit intérieur brut d'environ 26 milliards de dollars américains.**



## UE



**27 membres**

### DESCRIPTION

L'Union européenne est régie par le traité de Maastricht (TUE) et le traité de Rome (TFUE), dans sa version actuelle, depuis le 1er décembre 2009.

### OBJECTIF

La politique commerciale de l'UE est l'une des politiques communes les plus intégrées. Elle relève pour l'essentiel de la compétence exclusive de l'Union, ce qui permet à cette dernière de défendre ses intérêts d'une seule voix. Dès l'origine, le traité de Rome de 1957 prévoit la réalisation d'un marché commun et d'une union douanière. Celle-ci implique non seulement une liberté de circulation des marchandises entre les Etats membres, mais également des règles communes envers les pays tiers.

### POIDS ÉCONOMIQUE

L'UE regroupe environ 447 millions d'habitants, **18% du PIB mondiale avec un produit intérieur brut de 16 970 milliards d'euros en 2023.**

L'UE est signataire de divers accords commerciaux avec d'autres blocs par le biais d'accords de partenariat économique (APE), d'accords de libre-échange (ALE), d'accords d'association (AA) ou encore des accords unilatéraux.



# LIBRE ÉCHANGE DANS LE MONDE

## ZLECAF



### Zone de libre-échange continentale africaine

#### DESCRIPTION

ZLECAF est une zone de libre-échange active sur l'ensemble du continent africain. Le pacte a été signé en mars 2018 par 44 des 55 pays membres de l'Union africaine et est entré en vigueur en 2019. La ZLECAF est opérationnelle depuis le 1er janvier 2021.

#### OBJECTIF

Elle regroupe la zone tripartite de libre-échange, comprenant de nombreux pays des communautés africaines. Pour fournir un cadre stratégique visant à atteindre son objectif de développement durable et inclusif. Son but est de créer un marché intégré pour le commerce des biens (libéralisation progressive de 90% des lignes tarifaires, harmonisation des règles douanières, facilitation des opérations...), de transit et des services, ainsi que pour la libre circulation des personnes et des capitaux.

#### POIDS ÉCONOMIQUE

La ZLECAF regroupe 1,3 milliard de personnes et à **un PIB combiné estimé à 3 400 milliards dollars américains (USD)**. Selon des estimations, la ZLECAF pourrait augmenter le commerce intra-africain de 53 % en réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires.



## MERCOSUR



### Marché commun du Sud

#### DESCRIPTION

Cette zone de libre-échange régionale a été créée le 26 mars 1991 par le traité d'Asunción. Elle est composée de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay. L'adhésion de la Bolivie a été acceptée en décembre 2023. Plusieurs pays sont aussi associés à cette zone, tels que le Chili, la Colombie, le Pérou et l'Équateur. Ces pays ont des relations commerciales privilégiées, mais ils ne sont pas membres à part entière. Leur association permet d'établir des accords bilatéraux ou multilatéraux qui favorisent le libre-échange et l'harmonisation des réglementations.

#### OBJECTIF

Le Mercosur est une alliance économique qui repose sur :

- La libre circulation des biens et des services ;
- L'établissement d'un tarif extérieur commun et l'adoption d'une politique commerciale commune vis-à-vis des États tiers ou de groupe d'États tiers ;
- La coordination des politiques macroéconomiques et sectorielles entre les États parties dans les domaines du commerce extérieur, commerce agricole, industriel.

#### POIDS ÉCONOMIQUE

Le Mercosur regroupe 295 millions d'habitants, représente environ **3% du PIB mondial et plus de 82 % du PIB total de l'Amérique du Sud**, avec un produit intérieur brut combiné dépassant 2 700 millions de dollars américains (USD).



## CCG



### Conseil de coopération du Golfe

#### DESCRIPTION

Création le 4 février 1981, et premier sommet du conseil le 25 mai 1981 à Abou Dhabi. Il est composé de six États : l'Arabie saoudite, Oman, le Koweït, Bahreïn, les Émirats arabes unis et le Qatar, tous producteurs de pétrole.

#### OBJECTIF

Son but est d'assurer la stabilité économique et politique de la région du proche et moyen Orient. 4 des 6 pays font partie de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole). La production et l'exportation de pétrole est donc un élément clé de coordination des politiques du CCG. Le marché commun du Golfe, envisagé dès 1983, voit le jour en janvier 2008. Il vise à mettre en place la circulation des biens, des capitaux et des personnes. Une union douanière est mise en place depuis le début de l'année 2007. Notamment, les États membres appliquent un tarif extérieur commun de 5% sur la plupart des biens.

#### POIDS ÉCONOMIQUE

Le CCG compte 50 millions d'habitants. **Le PIB combiné de ces pays, avait atteint 1 370 milliards de dollars fin 2016, selon le FMI. En 2024, il est estimé à environ 1 800 milliards de dollars.**

La croissance économique en 2022 a été de 8,8 % en moyenne pour la région du Golfe, grâce aux cours élevés du pétrole et à l'allègement des quotas de production dans le cadre de l'OPEP+.



# Géographie des blocs et fragmentation mondiale du commerce international

## Quelles conséquences pour les entreprises ?

Par Charles-Alexandre Pellerin, Responsable Réglementaire ODASCE

**De la notion de « triade » à l'émergence du bloc sino-russe : un régionalisme qui relève avant tout de la construction politique et qui impacte durablement le développement international des entreprises. Comment aborder cette nouvelle fragmentation de l'économie mondiale ?**



La mondialisation des échanges a façonné une nouvelle géographie économique où les frontières physiques ne sont plus les seuls éléments définissant les échanges internationaux. Dans ce contexte, les blocs tels que l'Union européenne (UE), l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC), le Mercosur ou l'accord de libre-échange entre 15 pays de l'Océan Pacifique dit « *Regional Comprehensive Economic Partnership* » (RCEP), jouent un rôle fondamental. Du point de vue douanier, ces blocs ne se limitent pas à des zones géographiques délimitées, mais englobent également des systèmes commerciaux harmonisés, des accords de libre-échange et des normes douanières communes. Les frontières douanières, bien qu'elles y soient souvent assouplies, restent des points de passage stratégiques où se croisent des enjeux économiques, politiques et sociaux. L'intégration des marchés au sein de ces zones pose des défis spécifiques à la matière douanière, que ce soit pour l'harmonisation des barrières tarifaires ou la facilitation des flux. La géographie des blocs impose donc des règles particulières pour les échanges, tout en créant des opportunités pour les entreprises et les États, mais elle comporte aussi des risques, d'autant que ce régionalisme commercial semble désormais le système d'organisation premier des échanges internationaux. Pour quel périmètre ? Sur la base de quels déterminants et vers quel avenir ?

En effet, si certains pays ont intérêt à se réunir pour des raisons économiques,

d'autres le font pour des raisons plus politiques. La séquence géopolitique que nous vivons aujourd'hui va-t-elle nous mener vers une nouvelle politique des blocs ? Assisté-t-on à des replis nationalistes ou à des volontés retrouvées d'indépendance ?

Quoi qu'il en soit, un constat s'impose : les stratégies des entreprises en matière d'organisation des chaînes de valeur mondiales participent pleinement à la structuration de l'espace commercial mondial.

### **Fragmentation des blocs : un monde en pièces ?**

La mondialisation a connu bien des évolutions au cours de ces dernières décennies. L'Amérique de Trump a levé les derniers tabous du protectionnisme en plaçant les barrières commerciales au centre de sa politique économique internationale. Stratégie non démentie par la présidence Biden qui a choisi de conjuguer protectionnisme et réindustrialisation par des initiatives comme l'*Inflation Reduction Act* et le *Chips Act* (1). Avec un objectif non voilé : réduire la dépendance à la Chine.

La Chine, au cœur des préoccupations de nombreux blocs commerciaux, reconfigure son approche des échanges mondiaux et développe, elle aussi, des politiques économiques qui redéfinissent les contours de sa puissance commerciale et de son positionnement stratégique, toujours plus proche de la Russie. Son initiative « *Belt and Road* », plus

communément appelée « Nouvelle route de la soie » est une pièce maîtresse de sa politique étrangère ainsi qu'un véritable outil de diplomatie et d'influence économique. Parallèlement, son plan « *Made in China 2025* » redéfinit les priorités industrielles afin de soutenir la transformation et la mise à niveau de son industrie manufacturière.

Quant à la Russie, les tensions géopolitiques et les sanctions à son égard, ont modifié durablement ses débouchés commerciaux et conduit au développement de nouvelles infrastructures logistiques. La route maritime du Nord lui a ainsi permis de rediriger ses exportations de pétrole de l'Europe vers la Chine.

Et l'UE dans tout ça ? Bien que la stratégie du « *de-risking* » (2) soit envisagée, les économies européennes ne semblent pas se positionner dans une perspective de guerre commerciale. Davantage concentrée sur la diversification de ses chaînes d'approvisionnement, l'UE n'envisage pas, pour le moment, l'abandon de son sourcing en Chine. Chantre du libéralisme, elle poursuit sa stratégie de globalisation, en s'appuyant sur la régionalisation des économies et en maintenant un rôle de modérateur. Pour combien de temps ? Poussée en interne par la montée d'une certaine forme de populisme, un virage protectionniste pourrait être pris. Avec des conséquences encore difficiles à apprécier, comme dans le cas de la ratification de l'accord commercial entre l'UE avec le Canada ou le MERCOSUR par la France.



(1) Inflation Reduction Act (IRA) : loi sur la réduction de l'inflation de 2022 et Chips & Science Act : loi conçue pour ramener la fabrication de semi-conducteurs aux États-Unis.

(2) Cf : notre article ODASCE sur le « *de-risking* ».

## Quelles conséquences de la fragmentation ?

La fragmentation du commerce mondial et le nombre croissant de zones libre-échange ont bien évidemment des conséquences sur les entreprises. La multiplication des blocs économiques et des accords douaniers entraîne une complexité croissante pour les sociétés opérant à l'international. Chaque bloc possède ses propres réglementations, exigences douanières, règles d'origine et niveaux tarifaires. Il n'est pas aisé pour une entreprise d'adapter sa stratégie pour se conformer aux réglementations douanières spécifiques de chacun de ces blocs sans subir des coûts de conformité élevés et des retards dans la chaîne logistique. La création de nouvelles normes, éthiques ou environnementales, accentue cette tendance.

La fragmentation induit aussi des démarches administratives fastidieuses, des documents supplémentaires et un besoin accru de connaître les particularités de chaque marché. La gestion de cette complexité nécessite une expertise spécialisée, augmentant ainsi les coûts. En Europe, de nombreux outils sont mis à disposition des opérateurs économiques pour s'informer de ces règles. Pour n'en citer qu'un, Access2Markets se révèle un excellent outil d'information sur les conditions commerciales pour importer vers l'UE et exporter vers plus de 135 marchés étrangers. Plus global, l'outil Find Rules of Origin, développé par l'ITC, l'OMC et l'OMD est la première plateforme mondiale en ligne de ressources détaillées sur les droits de douane, les accords commerciaux et les règles d'origine. En quelques clics, ces outils donnent accès à près de 510 accords commerciaux et leurs règles d'origine spécifiques.

La fragmentation génère des répercussions économiques directes, notamment sur les choix de localisation des entreprises. Les accords douaniers favorisent souvent la création de zones franches ou de territoires douaniers privilégiés au sein des blocs. Ces zones permettent aux entreprises de bénéficier d'avantages compétitifs, tels que l'absence de droits de douane ou des régimes fiscaux attractifs. Ces avantages conduisent parfois à des délocalisations d'activités pour optimiser les coûts de production et d'exportation. Les contours du commerce international se redéfinissent à travers de nouvelles stratégies comme le « *friendshoring* ».

Contraction de "friends" (amis), et "offshoring" (délocalisation), cette stratégie consiste à ne plus délocaliser sur la base du seul critère économique, mais à prendre en compte d'autres critères permettant de réduire tout éventuel risque économique, politique ou social. En concentrant la production dans des pays amis, il est alors possible d'assurer un approvisionnement fiable entre des économies partenaires ayant des niveaux de revenus différents.

Le « *nearshoring* » ou « délocalisation de proximité » consiste, quant à lui, à transférer les unités de production dans une zone géographique limitrophe. Initialement motivée par une maîtrise des coûts de production, cette stratégie permet également de contenir les risques inhérents à la fragmentation de l'économie mondiale.

Une fois ces constats posés, il est intéressant de s'interroger sur la manière dont ce morcèlement géoéconomique reconfigure les chaînes d'approvisionnement en créant enjeux, opportunités et défis au niveau des pays et des entreprises.

### Risques et enjeux de l'UE et de ses entreprises dans un commerce international fragmenté

La fragmentation du commerce international, renforcée ces dernières années par des crises multiples et hétérogènes (Brexit, guerre en Ukraine, pandémie covid) ont permis à de nombreuses entreprises et à l'Union européenne de réaliser à quel point les supply-chains sont fragiles et dépendantes et d'identifier un enjeu majeur : la nécessité de maîtriser la vulnérabilité de l'UE à sa dépendance sur les intrants critiques.

L'analyse des statistiques du commerce extérieure, basée sur la nomenclature combinée à 8 chiffres permet d'identifier et lister les intrants sur lesquels l'UE présente une forme de vulnérabilité. Qu'entend-t-on par vulnérable ? Pour simplifier, il s'agit des produits achetés

auprès de fournisseurs implantés hors de l'Union européenne et concentrés sur un petit nombre de pays fournisseurs. Un produit est alors considéré comme dépendant de l'étranger s'il remplit trois critères :

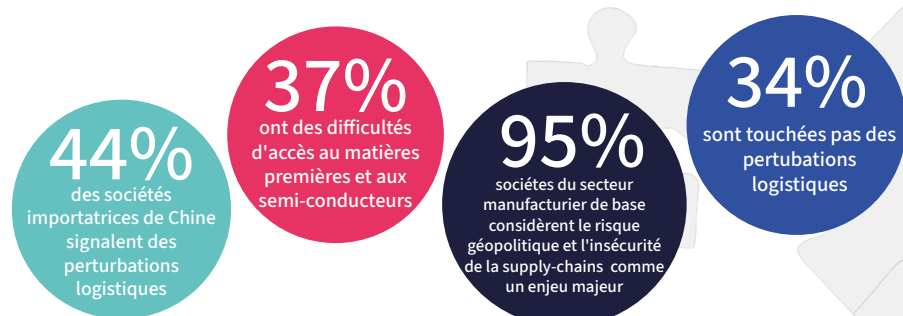
- la plupart des importations du produit provient de moins de trois pays hors UE ;
- les importations du produit représentent au moins la moitié des importations totales de celui-ci ;
- les importations du produit sont supérieures aux exportations totales de l'UE.

La forte concentration des importations constitue donc une source de fragilité réelle puisqu'une défaillance du système productif à l'étranger, une crise sanitaire paralysante ou des tensions géopolitiques vis-à-vis du pays fournisseur pourraient compromettre l'approvisionnement de l'ensemble des entreprises européennes. Le rapport publié par la Banque européenne d'investissement en octobre 2024, intitulé « *Navigating supply chain disruptions* » (3) , souligne la nécessité d'apporter des réponses stratégiques pour renforcer la résilience et la compétitivité des entreprises communautaires sur fond de perturbations des chaînes d'approvisionnement. Pour identifier les dépendances étrangères dans les écosystèmes industriels sensibles, plus de 5 000 produits importés par l'UE ont été examinés.

L'étude a permis de mettre en avant les difficultés liées à l'accès aux matières premières et aux semi-conducteurs, ainsi que les perturbations rencontrées par les sociétés communautaires liées à la logistique et au transport. Le rapport souligne notamment que les entreprises utilisant des intrants sur mesure sont davantage susceptibles de subir des désordres quand les entreprises très productives ont davantage tendance à augmenter le niveau de leurs stocks qu'à réduire leurs importations.



La dépendance étrangère en chiffres : feedback des entreprises de l'UE



(3) Navigating Supply Chain Disruptions : New Insights on the Resilience and Transformation of EU Firms – Rapport de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – octobre 2024 – 52 pages (pdf/english)

Les entreprises qui dépendent fortement des intrants sur mesure (composants ou matériaux spécialement conçus pour leurs produits) semblent avoir moins de capacité à diversifier leur supply-chains rapidement. Les produits sur mesure et les investissements commerciaux spécifiques qui en découlent sont pourtant au cœur des chaînes de valeur mondiales. En effet, les grandes entreprises sont plus susceptibles de s'appuyer sur des biens sur mesure. L'étude montre qu'environ 55 % des grandes entreprises déclarent utiliser des intrants sur mesure, contre environ 40 % des petites entreprises.

Ainsi, si les intrants sur mesure peuvent améliorer l'efficacité, ils peuvent également limiter la flexibilité en cas de perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Trouver des fournisseurs de substitution pour remplacer les intrants sur mesure peut s'avérer difficile pour plusieurs raisons :

- certains fournisseurs ne peuvent être facilement substitués, notamment lors d'acquisition sur des marchés anonymisés où les relations directes avec les fournisseurs sont absentes.
- en cas de demande accrue pour ses biens, une entreprise peut avoir du mal à trouver les intrants nécessaires à son développement.

Les entreprises du secteur de l'électronique, des machines et de l'automobile qui s'appuient davantage sur ces intrants sont particulièrement exposées à ces risques et signalent davantage de perturbations de leurs chaînes d'approvisionnement.

L'importance du risque géopolitique et de la sécurité d'approvisionnement dans le choix d'un nouveau fournisseur varie en effet selon les secteurs. La part des entreprises qui considèrent le risque géopolitique et l'insécurité de la supply-chains comme un enjeu majeur va de 59 % pour les entreprises des secteurs infrastructurels à 95 % dans les entreprises du secteur manufacturier de base. Elle est également mise en lien avec la difficulté rencontrée par les entreprises pour remplacer leurs fournisseurs. La capacité de substitution entre fournisseurs semble influencée par :

- des éléments intrinsèques des produits, tels que la qualité et les normes ou les prix,
- des facteurs externes, tels que la distance et le délai de livraison ou le risque géopolitique et la sécurité de l'approvisionnement.

Faces à ces enjeux, des opportunités existent pourtant, notamment en intégrant le principe de résilience dans le pilotage stratégique de l'entreprise.

### Stratégie et opportunités d'une meilleure gestion des blocs

L'étude de la BEI ainsi que le rapport 2023 de l'OMC « Resilient and sustainable GVCs in turbulent times » montrent que la capacité des entreprises à s'adapter aux perturbations commerciales est influencée par des caractéristiques telles que la maîtrise des flux douaniers, la productivité, l'innovation et les pratiques de gestion. Quelles sont, dès lors, les principales stratégies et sources d'opportunités à développer ?

- Une évolution impérative des fonctions achats (sourcing) et un travail de concert avec les services douane et logistique : si les fonctions achat doivent normalement raisonner en « Total Cost Of Ownership »(4) , en prenant en compte l'ensemble des impacts des décisions de sourcing sans se limiter à la seule problématique du coût d'achat, est-ce une réalité dans la majorité des entreprises ? Il ressort de études que les acheteurs doivent être formés à la globalité des problématiques de la supply-chain et être sensibilisés aux enjeux douaniers et de conformité environnementales ou éthiques. La problématique du traitement du MACF illustre parfaitement cette nécessaire communication entre les services, la sensibilisation aux enjeux fournisseurs et la nécessité de mieux internaliser les externalités environnementales. Les acheteurs ne doivent-ils pas contribuer à l'élaboration du modèle opératoire de l'entreprise ? Participer à la conception des supply-chains globales ? Y être formés et travailler étroitement avec les équipes douane et logistique ? Dès lors, quelle gouvernance mettre en place pour les entreprises travaillant à l'international ?

- L'innovation comme moteur de compétitivité et outil de résilience de leur chaîne de valeur : le rapport de la BEI souligne que les entreprises innovantes, les entreprises numériques ainsi que les entreprises bien gérées font preuve d'une adaptabilité remarquable aux circonstances changeantes, améliorant leur capacité à rester compétitives. Ces entreprises

savent optimiser leurs chaînes d'approvisionnement en investissant dans le suivi numérique, la diversification et la gestion des stocks. En étant proactive face aux défis géoéconomiques, elles atténuent l'impact des perturbations et font preuve de soutenabilité. Cette même étude note que les entreprises innovantes déclarent substituer leurs importations par des acquisitions auprès de fournisseurs communautaires. Ces sociétés mettent également en place des stratégies de réductions de leurs importations et expliquent investir pour développer de nouveaux modèles commerciaux afin de réduire leurs dépendances pour une meilleure adaptation aux instabilités géopolitiques potentielles. Combiner diversification des sources d'approvisionnement, stockage et compétitivité par l'innovation serait donc une clef d'opportunité relevée par de nombreuses études. En résumé, la stratégie de résilience pourrait se déployer selon plusieurs axes :

- encourager la diversification des approvisionnements et les alliances stratégiques lorsque d'autres partenaires commerciaux peuvent être mobilisés, notamment au niveau européen ;
- quand la diversification des sources est impossible, faciliter ou subventionner le stockage à l'aide des facilités douanières, notamment sur les produits à faible valeur ajoutée.



(4) Total Cost of Ownership (« coût total de possession » en français) : concept financier qui vise à estimer l'ensemble des dépenses associées à l'achat, l'utilisation, la maintenance et la fin de vie d'un bien ou d'un service, y compris les logiciels.

• Une fragmentation de l'économie mondiale qui ne met pas fin à la globalisation : nombre de marchés émergents demeurent « non-alignés » et pourraient poursuivre leurs échanges commerciaux de manière pragmatique avec tous les blocs géopolitiques. Des économies émergentes sortent du lot et pourraient s'avérer des partenaires stables. On pense ainsi à l'Inde, l'Indonésie, le Vietnam ou encore le Mexique. A titre d'exemple, le « friendshoring » dans le secteur du textile a conduit à la relocalisation de nombreuses manufactures de la Chine vers le Vietnam. La géographie des blocs douaniers façonne donc profondément les dynamiques commerciales internationales. Une bonne gestion des réglementations douanières entre les blocs, notamment par la maîtrise des accords commerciaux et des règles d'origine, peut permettre de minimiser ces risques tout en maximisant les bénéfices pour les entreprises et les économies nationales. Des systèmes de pilotage faisant preuve d'adaptabilité paraissent essentiels à la mise en œuvre d'une stratégie commerciale durable.

La géographie des blocs douaniers a donc

façonné durablement les dynamiques commerciales internationales. Si elle offre des opportunités de croissance et de facilitation des échanges, elle présente également des risques, entre protectionnisme, inégalités économiques et règles de conformité croissantes. Une meilleure gestion des réglementations douanières entre les blocs pourrait permettre de minimiser ces risques tout en maximisant les bénéfices pour les entreprises et les économies nationales.

Au-delà de ces axes de réflexion, nos différentes tables reviendront sur les enjeux des accords commerciaux et les nouvelles chaînes de valeur. Les visions institutionnelles et le partage d'expériences par nos intervenants seront riches d'enseignement et de prospective. ■



#### Bibliographie :

- Quelle stratégie de résilience dans la mondialisation ? Xavier Jaravel et Isabelle Méjean (Conseil d'Analyse Economique) *Avril 2021*
- Navigating Supply Chain Disruptions : New Insights on the Resilience and Transformation of EU Firms – Banque Européenne d'Investissement (BEI) *Octobre 2024*
- Resilient and sustainable – GVCs in turbulent times – Rapport de l'OMC *Juin 2023*
- Réforme douanière : faire passer l'union douanière à l'étape supérieure ? Rapport de la Commission européenne *Mai 2023*
- Plan de résilience destiné aux entreprises suite à l'agression de l'Ukraine par la Russie (FAQ) – Direction Générale du Trésor *Novembre 2023*

## EMPOWERING GLOBAL TRADE

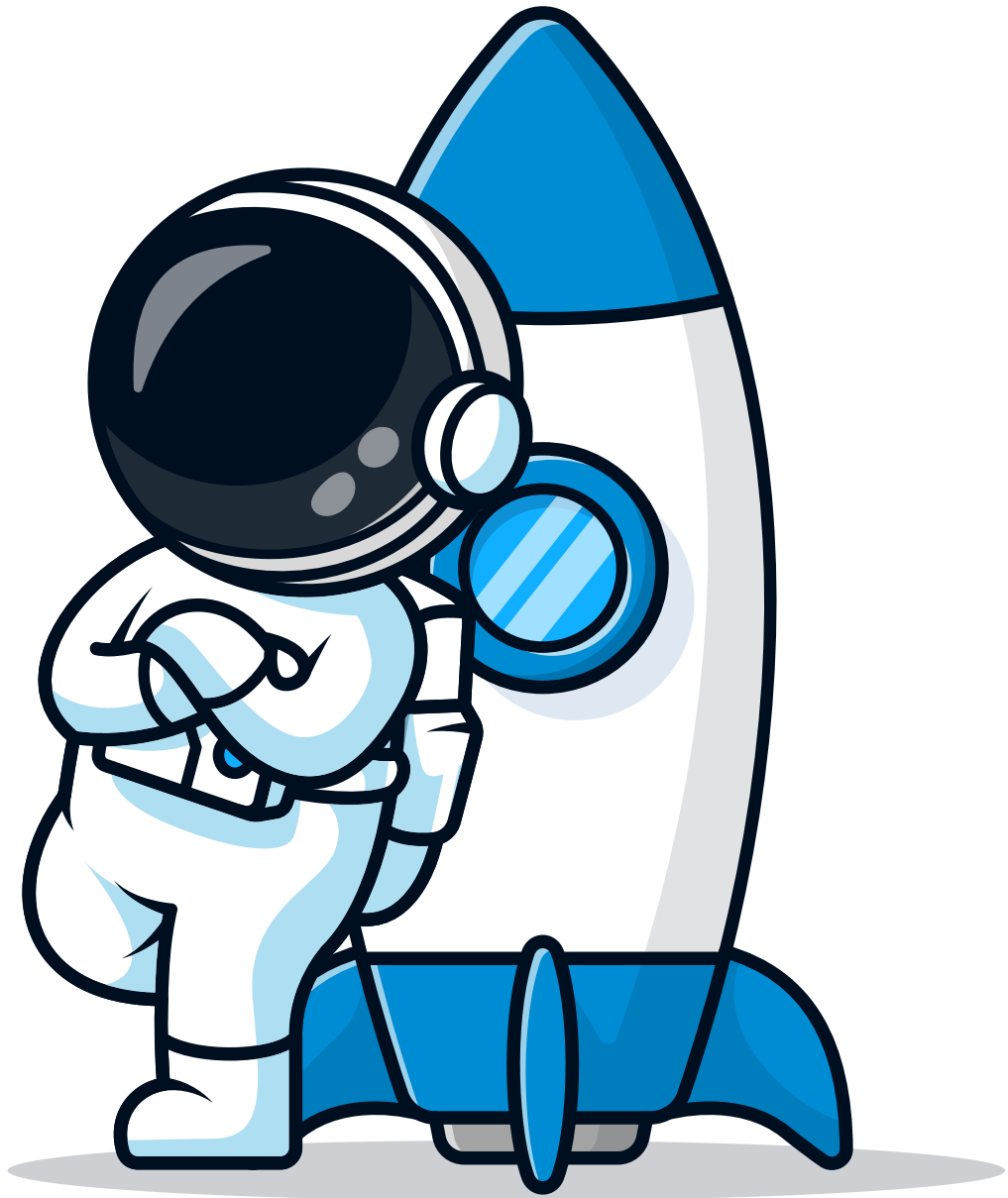
Customs Support Group est le principal fournisseur européen de solutions douanières, permettant des opérations transfrontalières fluides grâce à des innovations numériques de pointe et une expertise inégalée dans l'industrie.

### LEADER EUROPÉEN DES SOLUTIONS DOUANIÈRES

Avec le soutien de plus de 1 700 professionnels de la douane dans 14 pays, nous veillons à ce que les marchandises de nos clients puissent franchir les frontières avec un risque minimal et une efficacité maximale, sans tracas ni retard.

- ✓ DÉDOUANEMENT
- ✓ SOLUTIONS DOUANIÈRES
- ✓ CONFORMITÉ & RAPPORTS
- ✓ CUSTOMS-AS-A-SERVICE
- ✓ CUSTOMSTECH
- ✓ TOUR DE CONTRÔLE DES DOUANES

# Boo!ste ta douane



télédéclaration + aide au classement + audit + veille réglementaire  
= l'app globale qui révolutionne la douane

Essaye-moi maintenant sur  
[www.okiduty.fr](http://www.okiduty.fr)

**ok!duty**  
by SOGET + CustomsBridge



# FOCUS : Zone Paneuro Méditerranée



Par Berengère Coupet Maisonnave, BCM Consultants

## Quels atouts de la nouvelle version de la zone paneuro Méditerranée / Balkans et ses nouvelles règles d'origine ?

Profitons d'être à Marseille pour parler de la nouvelle version de la zone Paneuromed/Balkans.

La zone Paneuromed/Balkans incarne un réseau d'accords de libre-échange entre différents pays.

Prévue dès le traité de Rome de 1957, les accords de libre-échange entrent dans la politique commerciale européenne qui a pris de l'ampleur à la fin des années 2000.

En effet, face à la mondialisation, le développement des accords de libre-échange a permis d'accompagner et de stimuler les flux de commerce de l'Europe (entre autres) grâce à leur multiplication avec les pays tiers ainsi devenus partenaires économiques.

Les accords de libre-échange constituent des exceptions à la clause de la nation la plus favorisée (NPF) présente dans les accords multilatéraux du GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Ils permettent de supprimer tout ou partie des droits de douane applicables sur les marchandises importées entre les parties à l'accord à conditions d'appliquer les règles d'origines préférentielles entre autres. Les accords de libre échange visent donc à stimuler le commerce entre les pays qui se sont mis d'accord dans le cadre d'un accord de libre-échange.

## Mais qu'est-ce que la zone Paneuro Méditerranée / Balkans ?

La zone Paneuro-Méditerranée incarne donc un réseau d'accords de libre-échange entre différents pays. Le système de cumul Paneuropéen a été créé en 1997, couvrant la Communauté Européenne (CE), les pays de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE), les pays d'Europe centrale orientale (PECO) et les États baltes. Il a ensuite été élargi aux produits industriels originaires de Turquie (1999) ainsi qu'aux îles Féroé, avant d'être ouvert en 2005 aux pays participants au

processus de Barcelone.

La nouvelle réglementation crée une zone de libre-échange entre l'Union Européenne (27 EM) et 24 partenaires commerciaux : l'Algérie, l'Egypte, les îles Féroé, l'Islande, l'Israël, la Jordanie, le Liban, le Liechtenstein, le Maroc, la Norvège, Territoires Palestiniens, la Suisse, la Syrie, la Tunisie, la Turquie, la Géorgie, la République de Moldavie, l'Ukraine, l'Albanie, La Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et le Kosovo.

La perspective de son entrée en vigueur, au 1er janvier 2025 après une période transitoire facultative, a donc fortement incité les pays méditerranéens à signer des accords mutuels de libre-échange. Cette convention PEM modernisée harmonise aussi, entre tous les pays participants, les règles d'origine permettant le cumul bilatéral, diagonal ou total déterminant ainsi quelles sont les marchandises pouvant bénéficier de droits de douane réduits et comment, au titre des régimes commerciaux préférentiels. L'UE ayant déjà signé des accords avec tous les pays méditerranéens concernés, une simple modification des règles d'origine liées à ces accords lui permet de participer au système.

L'objectif est de faciliter et de faire évoluer l'intégration de l'ensemble des pays appartenant à la zone Paneuro-Méditerranée par l'intermédiaire d'échanges commerciaux. Pour le bon déroulement des opérations de circulation des marchandises, des règles d'origine et de cumul identiques & simplifiés ont été intégrées progressivement à ces accords de libre-échange.

Le système Paneuro-méditerranéen modernisé permet l'application du cumul bilatéral, diagonal et total entre les pays participants. Il est fondé sur un réseau d'accords de libre-échange dont les protocoles sur l'origine comprennent des règles identiques. Ces protocoles ainsi remplacés par un renvoi à la convention régionale PEM modernisée, font référence à une convention unique qui

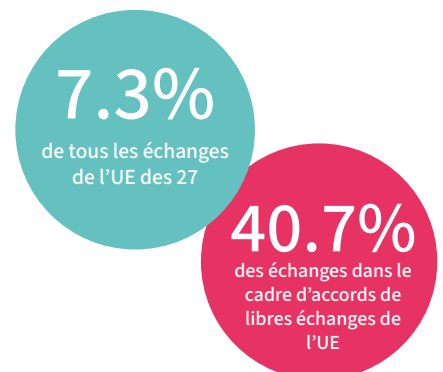
facilitera la révision des règles d'origine préférentielles Paneuro-méditerranéennes afin de modernisation et de simplification. Ces nouvelles règles contiennent cinq principales mesures :

- Des règles d'origine préférentielle plus simples et plus favorables pour une grande majorité des produits,
- L'augmentation des seuils de tolérance pour les matières non originaires de 10 % à 15 %,
- L'introduction du cumul « total », selon lequel les opérations de fabrication nécessaires à l'acquisition de l'origine de la plupart de produits peuvent être réparties entre plusieurs parties prenantes : pays,
- La possibilité d'une ristourne de droits (remboursement des droits sur les composants importés) pour la plupart des produits afin de rendre les exportateurs de l'UE plus compétitifs,
- La possibilité du recours à la certification électronique de l'origine dans l'objectif d'augmentation de simplification des formalités douanières.



Cette convention PEM modernisée devrait améliorer les statistiques du commerce PEM

Les chiffres 2020



À titre d'exemple, des fabricants tunisiens de vêtements peuvent acheter des tissus en Turquie, et quelques composants en pays tiers ; exporter les vêtements vers la Communauté en bénéficiant de droits de douane préférentiels. De plus, ces vêtements peuvent être réexportés de la Communauté vers la Suisse ou tout autre pays participant, qui appliquera un régime tarifaire préférentiel.

et tirer pleinement profit des préférences tarifaires accordées sans se priver des mécanismes de cumul diagonal & total possibles .... Sachant que ces règles dont l'application a débuté pendant la période transitoire depuis septembre 2021 pour certains pays, s'appliqueront désormais à toutes les parties contractantes dès le 1er janvier 2025 ! C'est demain !

Concrètement, chers opérateurs économiques, il serait sans doute opportun de se pencher sur cette PEM modernisée pour saisir les opportunités de gain de compétitivité qu'elle peut offrir

### Actualités des accords de libre-échange :

- UE / Nouvelle Zélande : Application depuis le 1er mai 2024
- UE / Chili : Modernisation de l'accord existant en cours
- UE / MERCOSUR : des discussions depuis 2000 avaient prévu un accord entre l'UE et 3 pays (Brésil, Argentine et Uruguay) mais n'avaient pas abouti à cause des insuffisances environnementale. Aujourd'hui, des discussions sont à nouveau en cours. Le Brésil, avec l'UE, tente d'accélérer l'éventuelle signature d'un accord UE / MERCOSUR (5 pays) au cours du prochain G20 qui aura lieu le 18 & 19 novembre 2024 à Rio de Janeiro (Brésil). L'Allemagne et l'Espagne font pression en faveur du traité, alors que les conditions posées par la France n'ont pas obtenu de garanties.

## Rendez vos processus de conformité douanière et commerciale plus sûrs et plus efficaces autour du monde

MIC est le fournisseur prépondérant à l'échelle internationale de solutions logicielles globales pour la conformité des réglementations douanières et des échanges commerciaux. Autrement dit: le logiciel de MIC est utilisé par plus de 1.000 clients dans plus de 55 pays sur six continents.

### Automatisation et réduction des coûts avec juste un contact!

Nous sommes spécialistes de l'intégration sur mesure des systèmes internationaux de conformité des réglementations douanières et des échanges commerciaux – selon les structures individuelles de l'entreprise et en prenant en considération les exigences juridique régionales et nationales!

1 système, 1 base de données douanières et des échanges commerciaux, 1 interface utilisateur, 1 seul service de maintenance et d'assistance – à l'échelle internationale.

Tout d'une seule source, avec un seul interlocuteur, comme logiciel en tant que service (SaaS)/solution cloud.

[www.mic-cust.com](http://www.mic-cust.com)



### Vous voulez en savoir plus sur MIC ?

Contactez nous:

**MIC**, Tel.: +43 732 778496, [sales@mic-cust.com](mailto:sales@mic-cust.com)

**mic** managing  
international  
customs & trade compliance

# Les accords commerciaux de l'UE, de réelles opportunités économiques pour les entreprises ?

Par Pascal Perrochon, Responsable Affaires internationales de France Chimie  
Et Dominique Ancelin, Directeur régional honoraire des Douanes et Droits indirects et Membre du Conseil d'administration de l'ODASCE

Alors que le cadre multilatéral des échanges est souffrant, les accords commerciaux bilatéraux ou régionaux apparaissent comme être les seuls vecteurs de négociation pour assurer une fluidité des échanges et une suppression de barrières tarifaires et non tarifaires.

Pour rappel, la politique commerciale, qui englobe à la fois ces accords, mais aussi la défense commerciale, est une compétence exclusive de l'Union européenne, en vertu de l'article 3 du traité sur le fonctionnement de l'UE.

Or, de nombreuses entreprises exportatrices méconnaissent encore les avantages de ces accords, notamment en termes d'économies, mais aussi de facilités douanières et de formalités allégées.

C'est en particulier le cas des PME et des micros entreprises qui n'ont pas forcément les moyens de participer ou même seulement suivre les négociations de l'UE.

A ce jour, 42 accords commerciaux ont déjà été signés par l'UE avec 74 pays partenaires, avec leurs spécificités, notamment en ce qui concerne les règles d'origine qui garantissent la bonne application de ces accords.

À titre d'exemple, la zone pan-euro-méditerranéenne est fondée sur un réseau d'accords de libre-échange, dont les protocoles origine comprennent des règles identiques, ce qui permet le recours au cumul diagonal de l'origine.

Mais nous sommes en période de transition entre anciennes et nouvelles règles d'origine, gérées pays par pays. Il faut savoir le gérer.

Par ailleurs, les accords bilatéraux, tels que celui avec le Canada (d'application provisoire) le Japon ou encore celui avec le Royaume-Uni, ont leurs propres critères pour déterminer l'origine. Alors comment s'y retrouver ?

En 2023, la Direction générale du Trésor a réalisé une consultation publique sur l'utilisation des préférences liées aux accords commerciaux par les entreprises. Elle a été suivie d'un rapport, dont le constat flagrant est que les entreprises françaises sont en dessous de la moyenne européenne quant au taux d'utilisation des préférences.

L'analyse des résultats a souligné la nécessité d'améliorer l'information sur l'intérêt économique des accords pour nos entreprises et de soutenir au niveau européen, les mesures de simplification des règles d'origine et de dématérialisation de ses preuves.

Les actions suivantes proposées par la DG du Trésor doivent être portées conjointement par la Commission européenne, les autorités compétentes des Etats membres et le secteur privé :

- Améliorer l'accès à l'information et renforcer les actions de sensibilisation et mieux accompagner les entreprises dans l'utilisation des préférences tarifaires ;
- Promouvoir les outils à disposition des entreprises, notamment la plateforme Access2Markets de la Commission européenne qui reprend des informations sur 135 pays (et son module ROSA sur les règles d'origine) ;
- Encourager les travaux européens visant à simplifier et harmoniser les formalités douanières liées à l'utilisation des préférences tarifaires,
- Créer des supports de communication sur les avantages des accords commerciaux destinés spécifiquement aux PME.

Pour ce sujet, comme pour bien d'autres, il se confirme que les enjeux douaniers sont économiques et stratégiques et que les entreprises travaillant à l'international doivent absolument prendre conscience de l'importance croissante de la fonction douane.

Fonction d'ailleurs qui ne peut se limiter au seul suivi opérationnel, même s'il est essentiel.

Désormais bien reconnue, elle doit poursuivre son développement et être exercée au plus près de l'organe de décision de l'entreprise.

La notion de réseau est aussi essentielle. Pour appréhender les accords commerciaux, les entreprises peuvent s'appuyer sur leurs fédérations professionnelles ou l'ODASCE, mais aussi sur les administrations, comme la mission action économique et entreprises (MA2E) ou les pôles régionaux d'action économique pour la Douane.

Les règles douanières sont au cœur des accords commerciaux et doivent être intégrées dès le départ dans la stratégie d'une entreprise souhaitant échanger avec les partenaires privilégiés de l'UE.





**Mercredi 20 novembre 2024**

**START**



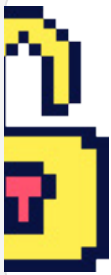
**Accueil des participants - Participant reception**  
Bienvenue à Marseille ! À vos marques, prêts, UNLOCKEZ !

08:00 - 09:00  
Palais du Pharo, Hall Est



**Ouverture du Colloque 2024 - WELCOME ADDRESS**  
Marc BROCARDI, Président de l'ODASCE

09:00 - 09:30  
Auditorium



**VISION INSTITUTIONNELLE  
THE INSTITUTIONAL VISION**  
Marc BROCARDI, Président de l'ODASCE

09:30 - 10:45  
Auditorium



**Géraldine EMBERGER**  
UE DG TRADE



**Thimotée HURÉ**  
DG Trésor



**Charlotte MERLIER**  
UE DG TAXUD



**Florian COLAS**  
DGDDI



**Vincent JONQUIERES**  
FRANCE INDUSTRIE



**Pause café & Stands - Coffee Breaks & Stands**  
Venez rencontrer les exposants 2024!

10:45 - 11:15  
Hall Est, Espace Vieux-Port



**SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE ET NOUVELLES CHAÎNES DE VALEUR  
ECONOMIC SOVEREIGNTY AND NEW VALUE CHAINS**  
Pascal PERROCHON, Administrateur de l'ODASCE

11:15 - 12:30  
Auditorium



**Gildas BARREYRE**  
SEQENS



**Aude SZTULMAN**  
Université Paris Dauphine



**Stéphanie TISON**  
MEDEF



**Guillaume VANDERHEYDEN**  
DGDDI



**Déjeuner - Lunch Break**  
Bon appétit et bonnes conversations !

12:30 - 14:15  
Espace Vieux-Port



**LES ACCORDS COMMERCIAUX : VERS UNE RÉGIONALISATION DE L'ÉCONOMIE  
TRADE AGREEMENTS: TOWARDS A REGIONALIZED ECONOMY**  
Géraldine JARLEGANT, Membre de l'ODASCE

14:15 - 15:30  
Auditorium



**Géraldine EMBERGER**  
UE DG TRADE



**Thomas GLANZER**  
SCHWARZ GROUP



**Milena COOK**  
RENAULT



**Yann AMBACH**  
DGDDI



**Pause café & Stands - Coffee Breaks & Stands**  
Venez rencontrer les exposants 2024!

15:30 - 16:00  
Hall Est, Espace Vieux-Port

**HOT TOPICS**  
Auditorium



16:00 - 18:00

**LES SI DOUANIERS : OÙ EN EST-ON ?  
LATEST STATUS OF CUSTOMS IT WORK  
PROGRAMS**  
Zahouani SAADAOU, UE DG TAXUD  
Michel BARON, DGDDI

**LES NOUVELLES RÈGLES ÉTHIQUES ET  
ENVIRONNEMENTALES  
DANS LA SUPPLY CHAIN  
THE NEW ETHICAL AND ENVIRONMENTAL  
RULES IN SUPPLY CHAIN**  
Zahouani SAADAOU, UE DG TAXUD  
Lothar HARINGS, EFA

**OEA vs TRUST & CHECK  
AEO vs TRUST & CHECK**  
Charlotte MERLIER, UE DG TAXUD  
Elena SUAREZ, BUSINESSEUROPE

**LABORATOIRES  
D'IDÉES**  
Palais du Pharo,  
bâtiment historique





## Thursday Novembre 21, 2024



**Café d'accueil-Coffee Station**  
Jour 2, c'est parti !

08:30 - 09:00  
Palais du Pharo, Hall Est

### LABORATOIRES D'IDÉES - *THINK TANKS*

Palais du Pharo, bâtiment historique

09:00 - 11:00

**APPRENDRE DE LA GESTION  
DU RISQUE FRONTIÈRE**  
*LEARNING FROM BORDER  
RISK MANAGEMENT*  
Olivier GANNE, DECATHLON  
Marc FABRE-GARRUS, DGDDI

**QUAND LA MATIÈRE DOUANIÈRE  
S'INVITE DANS LES RELATIONS  
CONTRACTUELLES**  
*INCLUDING CUSTOMS IN  
CONTRACTUAL RELATIONS*  
Malvina DORLEANS, THALES DMS  
Alexandre CELSE, ARSENE TAXAND

**DOUANE & TRANSPORT : LES  
NOUVELLES INTERACTIONS**  
*CUSTOMS & TRANSPORTATION :  
THE NEW INTERACTION*  
Jean-Michel THILLIER, ODASCE  
Stéphane SALVETAT, STM

**RELEVER LES DÉFIS DE LA  
CONFORMITÉ**  
*THE CHALLENGES OF  
COMPLIANCE*  
Arne MIELKEN, Customs Manager Ltd.  
François CATHELINÉAU, ODASCE

**HOT TOPICS**  
Auditorium



**Pause café & Stands - Coffee Breaks & Stands**  
Come meet our 2024 exhibitors!

11:00 - 11:30  
Hall Est, Espace Vieux-Port



**TIRER PARTI DE L'ÉVOLUTION DU DÉDOUANEMENT**  
*MAKING THE MOST OF CUSTOMS CLEARANCE EVOLUTIONS*  
Frank JANSSENS, Vice-président de l'ODASCE

11:30 - 12:45  
Auditorium



**Michel BARON**  
DGDDI



**Toufik LAKEHAL**  
KIABI



**Olivier THOUARD**  
TLF Overseas



**Delphine CUVELLIER**  
France Supply Chain



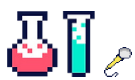
**Déjeuner - Lunch Break**  
Bon appétit!

12:45 - 14:45  
Espace Vieux-Port



**CONCLUSION DES TABLES RONDES 2024**  
Manuel CHASTAGNARET et Jean-Luc ALBERT,  
Professeurs Université Aix Marseille

14:45 - 15:00  
Auditorium



**CONCLUSION DES LAB'S**  
Alain GRONIER, Vice-président de l'ODASCE



15:00 - 16:15  
Auditorium

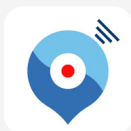


**Rapport d'étonnement**  
Denis REDON, CMS Francis Lefebvre

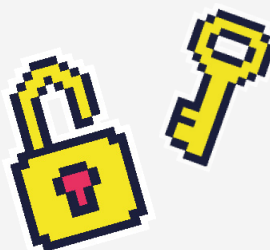
**Clôture Colloque 2024**  
Marc BROCARDI, Président de l'ODASCE



16:15 - 16:45  
Auditorium



Pour ne rien manquer :  
Téléchargez l'application  
tout-en-un du Colloque  
ODASCE 2024



**ODASCE**



# Customs Clearance: The Impact of Regulatory and Technical Developments

By CLECAT | [www.clecat.org](http://www.clecat.org)

Customs clearance has undergone significant changes over recent years due to evolving regulatory, technical, and operational developments. Freight forwarders and customs brokers play an essential role in ensuring the smooth movement of goods across borders, acting as intermediaries between businesses and customs authorities. Their expertise in handling intricate customs procedures ensures compliance with import and export regulations, reducing delays and making trade smoother. Freight forwarders and brokers take on various tasks, such as classifying goods under the Harmonized System (HS) code, calculating duties, taxes, and certifications, and managing essential documentation. This expertise is especially valuable for businesses that do not have the in-house resources or knowledge to handle these processes on their own.

One major challenge for customs intermediaries is the fragmented IT systems across the European Union. The European Commission has acknowledged the difficulties in linking 27 national systems with EU-level requirements, creating inefficiencies that slow down customs clearance and increase costs. This fragmentation leads to data inconsistencies, making compliance harder and delaying deliveries.

CLECAT actively supports the modernization and harmonization of customs IT infrastructure but stresses that such changes need to be managed carefully to avoid disrupting trade flows.

For example, the introduction of the Import Control System 2 (ICS2) has brought some improvement by standardizing risk analysis for incoming goods. However, more needs to be done to centralize and streamline customs processes across Europe. Fragmented systems make regulatory adaptation harder and place an undue burden on businesses, especially smaller ones that don't have the resources to handle multiple platforms.

Technology is becoming increasingly important for customs intermediaries to manage processes efficiently. Tools like Electronic Data Interchange (EDI) and customs brokerage software help automate document submission, cutting down on errors and speeding up clearance times. By integrating technology, logistics providers can better handle the complex customs landscape and reduce delays or penalties. Accurately classifying goods is another key factor in smooth customs clearance. Misclassification can cause major disruptions, like delayed goods release and financial penalties. Because of this, customs brokers invest in training their staff to use HS codes, determine the origin of goods, and manage commercial measures linked to specific shipments. While technology boosts efficiency, CLECAT stresses the importance of investing in human expertise. Customs procedures remain complex, and the know-how needed to manage them can't be entirely replaced by automation. Freight forwarders and brokers need a well-trained workforce to keep up with the growing demands of both regulators and clients.

As the EU looks at further reforms to its customs framework, CLECAT advocates for a balanced approach. Modernizing customs systems is crucial for maintaining the EU's status as a global

leader in trade facilitation, but reforms shouldn't undermine effective existing systems. Instead, new measures should aim to strengthen what already works while addressing weak spots, such as the slow rollout of IT upgrades by member states and the lack of harmonization in customs sanctions.

By investing in both technology and human expertise, businesses and customs intermediaries can successfully manage the complexities of global trade and boost the efficiency of European supply chains. ■



# The EU Customs Single Window: Transforming Cross-Border Trade



By Zahouani Saadaoui, Digital Customs Head of Sector, Directorate-General for Taxation and Customs Union, European Commission

The EU Customs Single Window (CSW) is a cutting-edge digital policy initiative designed to simplify customs clearance for goods crossing the EU's borders. This policy aligns with the European Commission's broader goals of fostering a greener, more digital economy, while supporting businesses and enhancing safety at EU borders.

## A New Approach to Customs Clearance

In the past, businesses importing goods into the EU had to navigate a complex web of regulatory processes. Different authorities, including customs and sectoral agencies (like agriculture and health), required separate submissions, which led to delays, errors, and unnecessary costs.

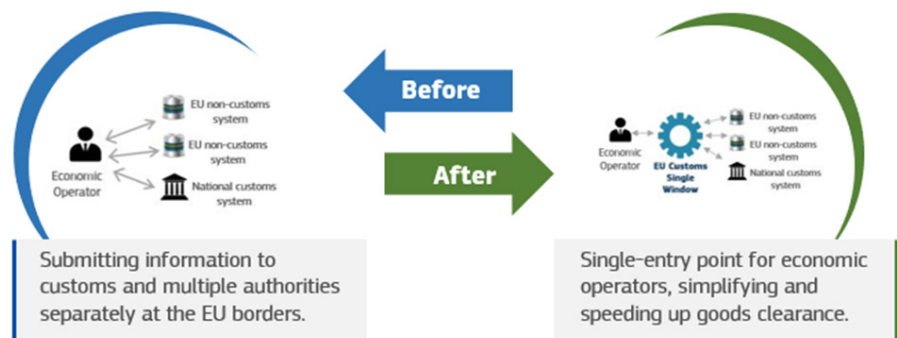
The EU Customs Single Window revolutionizes this process by integrating customs authorities with other relevant bodies through real-time cooperation and data sharing.

This integration applies the “once-only” principle, meaning that businesses only need to submit their data once, which is then reused across all involved authorities. For example, when importing agricultural products, such as organic melons, into the EU, this framework will ensure that health and agricultural checks, as well as customs clearance, can be completed in a single streamlined process.

## Key Benefits

The EU Customs Single Window delivers several important advantages for authorities and businesses alike:

- 1. Faster Clearance Times:** By enabling real-time cooperation between authorities, border checks that once took hours now take only seconds. Goods can reach the market more quickly, benefiting both businesses and consumers.
- 2. Cost Savings:** Once fully implemented, the Single Window is expected to save businesses up to EUR 300 million annually by reducing administrative burdens and eliminating redundant submissions.
- 3. Better Protection:** Enhanced



cooperation between authorities improves the detection of unsafe or illegal goods before they enter the EU market, ensuring better safety and quality of products for EU citizens.

- 4. Positive Environmental Impact:** By reducing paper use, lowering emissions, and minimizing shipping delays, the EU Customs Single Window directly supports the environmental goals of the European Green Deal, contributing to a greener and more sustainable economy.

## Alignment with EU Priorities

Beyond streamlining customs clearance, the EU Customs Single Window is a key driver in supporting several of the European Commission's top priorities of creating a more digital, inclusive and sustainable Europe:

- **A Europe Fit for the Digital Age:** By enhancing digital cooperation and fostering interoperability between different authorities, the Single Window advances digital transformation within the EU.
- **An Economy that Works for People:** By reducing regulatory burdens and simplifying clearance processes, the Single Window enhances the competitiveness of EU businesses and improves economic efficiency across the EU market.
- **A Stronger Europe in the World:** Streamlined trade facilitation and

regulatory cooperation strengthens the EU's role in global trade, making it easier for businesses to engage in cross-border commerce.

## Collaboration and Expansion

The success of the EU Customs Single Window is the result of extensive collaboration among various stakeholders. More than 10 European Commission Directorates-General (DGs) and around 500 national authorities are actively contributing to its development, working daily to fine-tune its implementation. The framework will continue to expand through multidisciplinary cooperation among legal, policy, and digital experts, ensuring it remains adaptable to regulatory changes and responsive to the evolving needs of modern customs.

## Alignment with EU Priorities

Beyond streamlining customs clearance, the EU Customs Single Window is a key driver in supporting several of the European Commission's top priorities of creating a more digital, inclusive and sustainable Europe:

- **A Europe Fit for the Digital Age:** By enhancing digital cooperation and fostering interoperability between different authorities, the Single Window advances digital transformation within the EU.



• **An Economy that Works for People:** By reducing regulatory burdens and simplifying clearance processes, the Single Window enhances the competitiveness of EU businesses and improves economic efficiency across the EU market.

• **A Stronger Europe in the World:** Streamlined trade facilitation and regulatory cooperation strengthens the EU's role in global trade, making it easier for businesses to engage in cross-border commerce.

#### Collaboration and Expansion

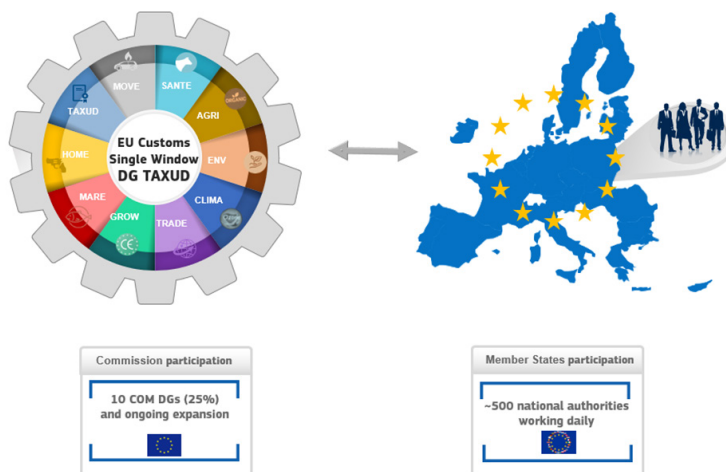
The success of the EU Customs Single Window is the result of extensive collaboration among various stakeholders. More than 10 European Commission Directorates-General (DGs) and around 500 national authorities are actively contributing to its development, working daily to fine-tune its implementation. The framework will continue to expand through multidisciplinary cooperation among legal, policy, and digital experts, ensuring it remains adaptable to regulatory changes and responsive to the evolving needs of modern customs.

#### Real-World Impact

The benefits of the EU Customs Single Window are already being felt across customs administration. Authorities are reporting marked improvements in both efficiency and data accuracy. One EU customs administration noted: "The integration of our import system has streamlined the process significantly. Automated checks eliminated manual document verification, reducing the time required to process customs declarations. The accuracy of data improved, leading to fewer errors and less effort required from customs officers".

#### Conclusion

The EU Customs Single Window marks a critical step toward a more efficient, digital, and sustainable future for trade in the EU. By promoting real-time collaboration between authorities, and simplifying goods clearance, this framework will deliver significant benefits for businesses, authorities and consumers alike. The future of EU customs is undeniably digital, and the EU Customs Single Window is leading the way toward a more efficient and sustainable trade ecosystem. ■



# Douane.

Sécurisez et optimisez vos opérations de commerce international

**ARSENE**



Experts en Douanes et Droits indirects du cabinet d'avocats Arsene, nous sommes une des plus importantes équipes sur le marché. Grâce à notre double approche conseil / contentieux et à notre réseau international Taxand, nous vous offrons une expertise globale pour anticiper et maîtriser tous vos enjeux douaniers :

- Sécuriser votre gestion douanière
- Optimiser vos coûts
- Défendre vos intérêts

Anticipez. Gagnez en sérénité.



arsene-taxand.com



# Le pouvoir de CargoWise.

Augmentez votre productivité. Réduisez vos coûts.  
Atténuez les risques.

CargoWise est une plateforme mondiale performante et très intégrée qui facilite le commerce.

Elle aide les entreprises logistiques à gérer les changements majeurs survenant dans le commerce international, de l'augmentation des droits de douanes à la réglementation et aux taxes, en passant par la montée en flèche des volumes de e-commerce et des pressions sur les marges.

En tant que maillon intégrant de la chaîne logistique mondiale, CargoWise permet aux clients d'exécuter des transactions logistiques très complexes et de gérer leurs opérations sur une seule base de données avec plusieurs utilisateurs, fonctions, bureaux, pays et langues.

manage their operations on one database across multiple users, functions, offices, countries and languages.

Les données sont saisies une seule fois et sont disponibles dans l'ensemble de vos opérations, tout cela en un seul clic.



CargoWise nous a fourni une solution d'entreprise qui nous a permis de devenir un acteur mondial."

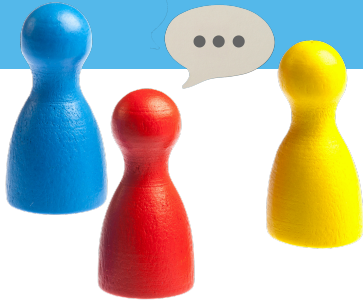
— Yusen Logistics



# Réforme du CDU

## le point de vue de l'ODASCE

Par Charles-Alexandre Pellerin, Responsable Réglementaire ODASCE



Il est communément admis que le Règlement 952/2013 du 9 octobre 2013 établissant le code des douanes de l'Union a contribué à simplifier et harmoniser les règles douanières, afin de réduire les divergences entre les États membres, tant sur le fonctionnement de certains régimes particuliers que sur la prise de décision douanière. Toutefois, sa mise en œuvre permet de tirer un certain nombre de leçons, à commercer par une harmonisation insuffisante, notamment en matière de gestion des risques et d'attribution et suivi du statut d'OEA. L'interprétation divergente des règles par les autorités douanières des États Membres continue également d'être une source de difficultés pour les opérateurs. Enfin, les simplifications du processus de dédouanement étant étroitement liées aux projets informatiques en cours, de nombreux avantages attendus du CDU n'ont pas encore été concrétisés.

La réforme du CDU, proposée par la Commission européenne, semble vouloir répondre à trois problématiques majeures :

- l'inadéquation et la trop grande complexité des processus douaniers ;
- la fragmentation de la digitalisation des processus douaniers ;
- la fragmentation de la structure de gouvernance de l'union douanière.

**À l'automne 2023, l'ODASCE a répondu à l'appel de la Commission européenne en adressant sa position sur la réforme de l'Union douanière.**

Voici les principaux points de vigilance sur lesquels nous avons souhaité attirer l'attention de la Commission :

- Le Custom Data Hub est un élément clef de la réforme, par la création d'une « Plateforme des données douanières de

l'UE » dans laquelle serait centralisée l'intégralité des données déclaratives. L'objectif est ici de permettre un travail collaboratif entre la Commission, la nouvelle autorité douanière de l'UE (nous y reviendrons), les autorités douanières et non douanières des États membres. Une plus grande harmonisation des systèmes, une numérisation plus complète et une simplification des procédures sont évidemment des enjeux majeurs pour tous les opérateurs du commerce mondial. Toutefois, ce Data Hub douanier nécessite que soient pris en compte la nécessaire protection des données stockées et traitées, les principes de transmission de ces données et enfin l'accès qui y sera fait. Autre point de vigilance que nous avons relevé à l'ODASCE : la conservation et l'effacement des données, qui se devront d'être alignés avec les délais de prescription tels qu'ils sont prévus dans les textes des États membres.

- La création d'une autorité douanière supranationale est également un axe essentiel de la réforme. Celle-ci aurait pour mission la gestion de la plateforme européenne des données douanières (Customs Data Hub), point central pour toutes les formalités douanières effectuées sur le territoire douanier de l'Union. Cette autorité pourrait jouer un rôle majeur en veillant à l'harmonisation des pratiques douanières sur l'ensemble du territoire douanier de l'Union ou en coordonnant des programmes de formation sur la matière douane. Toutefois, l'ODASCE tient à souligner qu'il sera nécessaire de fixer à cette autorité un cadre de fonctionnement clair et des missions précises, afin que celle-ci ne devienne pas un nouveau millefeuille administratif. De même, son interaction avec les autorités nationales doit être développée afin de faire d'elle doit être un rouage pertinent de la coordination européenne et assurer une mise en œuvre concertée et harmonisée des

dispositions réglementaires.

- La certification Trust & Check, prolongement de la certification « Opérateur Economique Agréé » (OEA), se veut être un point fort de la réforme. Pour prétendre au statut T&C, l'opérateur devra remplir, pendant une période de trois ans, les critères de l'OEA et avoir mis en place un système d'information permettant de transférer les données douanières aux autorités en temps réel. En contrepartie, ce statut doit offrir aux opérateurs la possibilité de procéder à une « auto-évaluation » et ainsi libérer leurs produits en se délivrant eux-mêmes « bon à enlever ». Pour en assurer la réussite, l'ODASCE propose qu'une vigilance toute particulière soit apportée quant à l'application uniforme dans tous les États membres des avantages douaniers liés au statut. De même, il nous paraît essentiel d'assurer l'inclusion de toutes les entreprises, en particulier les PME, dans le processus de simplification offert par le statut T&C. Les avantages douaniers associés à cette certification confèrent un avantage concurrentiel majeur, mais les investissements requis pour l'obtenir sont substantiels, notamment pour mettre en place des systèmes informatiques d'échanges de données avec la plateforme des données douanières européennes (« Customs Data Hub ») et permettre un accès sécurisé de ces données aux autorités douanières. Il est inenvisageable que les plus petites entreprises, incapables de respecter les conditions du statut T&C, aient à faire face à une charge administrative colossale liée aux procédures douanières standard. Il serait donc intéressant de définir des critères adaptés à la taille et aux moyens des TPE, PME et des ETI, afin de créer les conditions d'un apprentissage progressif susceptible de conduire un plus grand nombre d'opérateurs vers le statut T&C.



- Le e-commerce occupe une part importante des enjeux de la réforme du CDU. L'ODASCE soutient l'ambition de la Commission européenne d'introduire un cadre douanier plus moderne, plus simple et plus transparent, susceptible de réduire les niveaux de fraude dans le secteur du e-commerce et de favoriser les conditions d'une concurrence loyale entre les acteurs. Toutefois, ces propositions de réforme soulèvent de multiples points d'interrogation, à commencer par la suppression de la franchise. Sa disparition pourrait engendrer des coûts supplémentaires sur les envois de faible valeur, compromettant de nombreuses opportunités commerciales et exportations vers l'UE, en particulier pour les PME qui dépendent fortement de ce régime tarifaire pour leurs marges bénéficiaires. Un autre questionnement s'articule autour de la mise en œuvre d'un traitement tarifaire simplifié pour les ventes à distance de biens importés par des pays tiers, par l'utilisation de catégories générales dans la nomenclature combinée. Cette simplification interroge quant à l'application des réglementations ou taxes spécifiques.
- Si la réforme du CDU propose une nouvelle approche en matière de contrôles douaniers avec l'utilisation de

l'intelligence artificielle, c'est sur son volet sanctions que les propositions sont les plus fortes. L'ODASCE salue la proposition de la Commission de supprimer les sanctions en cas d'erreurs mineures et administratives si celles-ci ont été commises non-intentionnellement.

Toutefois, plusieurs points de vigilance nécessitent d'être soulevés :

- le niveau minimal des sanctions pécuniaires fixé à 30% des montants de douanes éludés, proposé par la Commission, est supérieur à la moyenne de ce qui est pratiqué en France (aux alentours de 20%). Baisser le seuil minimal des sanctions et fixer un montant plafond des sanctions permettraient une harmonisation des sanctions administratives dans le respect du principe de proportionnalité.
- le texte semble systématiser les sanctions pour les erreurs non intentionnelles sans prévoir des cas de non-sanctions ou de passer-outre. Il nous apparaît nécessaire que la réforme du CDU intègre des situations précises susceptibles de faire l'objet d'un passer-outre par les autorités douanières et ce sur l'ensemble du territoire douanier de l'Union.
- les articles énonçant les circonstances aggravantes ou atténuantes utilisent

une terminologie proche de celle employée en matière pénale. Nous nous interrogeons sur la proximité syntaxique et son éventuelle finalité.

- la nécessité, pour donner tout son sens à l'harmonisation des sanctions, de simplifier et harmoniser les règles de prescription afin d'offrir une légitime sécurité juridique aux opérateurs et éviter que le risque douanier devienne un vecteur de concurrence entre Etats Membres.

Le Parlement européen a, pour sa part, proposé de nombreux amendements au projet de réforme. Notamment sur la question du dépôt temporaire que le texte de la Commission européenne avait réduit à 3 jours. Les députés européens se sont attachés à un principe de réalité en ramenant la durée de ce stockage à 90 jours. C'est donc un texte encore en construction qu'il nous revient d'analyser et améliorer afin qu'ils répondent aux attentes, souvent convergentes, des opérateurs économiques et des autorités douanières européennes.

**Une affaire à suivre !**



Spécialiste des formalités en douane

[www.daliadouanes.fr](http://www.daliadouanes.fr)  
0033 4 91 69 04 15

## **Dalia Agence Douanes Services : Société Spécialisée dans les formalités en douane au service de ses clients.**

Formalités douanières pour professionnels et particuliers

La société DALIA AGENCE DOUANES SERVICES est née le 8 décembre 2009 et fondée par Stéphane DALIA ayant à son actif 31 ans d'expérience dans le secteur du commerce international plus particulièrement dans le transit et la douane.

Chaque client a une problématique spécifique qui nécessite une réponse millimétrée. Notre expérience, et la variété des marchandises et des prestations pour lesquelles nous intervenons, nous permettent d'enrichir nos offres sur la durée en s'engageant dans un processus d'amélioration continue.

### **Prestations "clé en main"**

C'est parce que vous souhaitez vous consacrer à votre cœur de métier et assurer la pérennité de votre activité que vous cherchez un opérateur unique, capable de prendre en charge et d'optimiser tout ou partie de vos prestations douanes ; nous saurons vous proposer des solutions sur-mesure de Facility Management.



# L'outil idéal pour les entreprises

Dans un monde où les opérations douanières deviennent de plus en plus complexes, nous avons demandé aux professionnels du secteur leurs visions de l'outil idéal pour faciliter, sécuriser et optimiser leur processus de dédouanement.

Un outil informatique idéal, c'est pour moi un outil où :

- l'ergonomie est en position n°1 des exigences du cahier des charges
- l'équipe projet compte des déclarants
- le taux de disponibilité est un modèle (au-dessus du taux de SAP dans l'industrie par ex)
- les taux de Droit Anti Dumping sont à jour
- une commission mixte (Administration, IT, utilisateurs) organise des sessions de travail (suivi, modif, évolution, ...) régulières
- j'ai accès à ma data (sans avoir à déranger le PAE, le SGC, le ...), à tout moment, sous format excel (pour pouvoir faire des analyses, des TCD, ...)

Et si en plus il fait distributeur de café, alors là Bravo !

**Jean-Louis Cabot**

Quant à la question du système d'information idéal : C'est celui de l'Administration, c'est le vôtre, c'est celui de votre concurrent. En réalité, le S.I idéal est celui qui répond le mieux à l'organisation et aux besoins de l'entreprise. Ces besoins, faut-il encore les exprimer ! La digitalisation des opérations douanières, et des autres obligations auxquelles l'entreprise doit faire face, va se poursuivre et s'intensifier. L'intelligence artificielle contribuera à accélérer ce processus. Il est donc fondamental que chaque service, chaque métier de l'entreprise, exerce une veille active sur son périmètre et exprime ses attentes ; l'objectif étant de maintenir l'interopérabilité des systèmes et la conformité des données aux exigences légales et réglementaires en constante évolution. Ainsi, en matière de S.I aussi, le maître-mot reste le dialogue.

**Karine BARMES**

Cockpit où pourraient être compilées les données nécessaires à la douane au sens large :

- incluant les sujets liés aux réglementations non douanières / restrictions commerciales
- facilement modulables selon les besoins sans être un expert en informatique
- connectables avec des outils type OCR avec IA, etc. natif ou pas du cockpit
- création de KPIs
- sécurité forte

**Frédéric Jacquot**

Quelques idées / propositions :

- un vrai besoin : un module capable de déterminer l'origine à partir des données ERP. Les ERP sont tous différents, les développements toujours considérés comme « hors cadre » sont trop onéreux (c'est toujours « hors cadre ») donc penser à un outil qui dès la prise de commande viendrait alimenter le système pour déterminer l'origine serait pertinent.
- autre outil douanier : plate-forme déclarative regroupant toutes nos opérations permettant des suivis rapides (principaux fournisseurs, valeurs par SH, etc.) et les outils réglementaires à porter de main
- le must du must pour un chargeur qui a plein (trop) de RDE : un outil où les RDE viendraient déposer la synthèse mensuelle des opérations réalisées sous un format préétabli pour obtenir une synthèse globale rapide.

**Alicia Boissière**

L'outil idéal pour optimiser les opérations douanières dans un monde digitalisé doit être simple, flexible et accessible pour tous les acteurs du commerce international : chargeurs, ports, aéroports, autorités de contrôle, etc. Très disponible, il assure un accès constant aux données réglementaires mises à jour. Un tableau de bord centralise toutes les informations douanières et réglementaires, modulable sans expertise technique pour faciliter l'analyse et le suivi des performances. Des réunions régulières avec une équipe mixte (administration, IT, utilisateurs) garantissent l'évolution de l'outil, qui intègre des technologies comme l'OCR (lecture automatisée de textes) et l'IA (aide à la prise de décision), tout en étant hautement sécurisé.

**François Cathelineau**



## MASTER CLASS

# CRÉER ET ANIMER LA FONCTION DOUANE EN ENTREPRISE

Cette Master Class sera l'opportunité de réfléchir à cette fonction, encore trop peu valorisée, afin de mener une ou des stratégies douanières adaptée(s).

### DES EXPERTS PARLENT AUX EXPERTS

- La Master Class est une journée de réflexion interactive en 3 temps forts :
- Une introduction du sujet par un ou des experts ;
- Des temps de réflexion sur différentes problématiques du sujet ;
- Des recommandations pratiques pour l'entreprise.

### LA FONCTION DOUANE ?

La première stratégie douanière est sans doute la création d'une fonction douane dans l'entreprise.

- Pourquoi ? Parce que la réglementation douanière est la pierre angulaire dans les échanges internationaux de marchandises. Parce que la "Douane" est un sujet transversal dans l'entreprise, une affaire de process mais aussi de relations interservices...
- Comment l'envisager ou la perfectionner ? En identifiant les différentes activités pouvant recouvrir cette fonction dans l'entreprise. En mettant en place une véritable organisation d'un ou de pôle(s) de compétences...
- OUI... Mais par où commencer ? Comment l'améliorer ?

**DATE :** 10 décembre 2024,

**DURÉE :** 1 jour, soit 7 heures

**FORMAT :** 100% présentiel  
(locaux ODASCE)

**TARIF :** Normal : 840 € HT/pers  
Adhérent : 710 € HT/pers

### LE MOT DU FORMATEUR :

« J'aurai le plaisir de coanimer cette Master Class dédiée à un sujet essentiel et souvent méconnu : la fonction douane en entreprise.

Dans l'imaginaire collectif, la douane évoque souvent des files d'attente interminables à l'aéroport, des tampons sur un passeport, ou encore des palettes scrutées sous toutes les coutures. Mais la réalité dépasse de loin ces clichés. La douane, c'est bien plus que des formalités administratives : c'est un pilier stratégique pour toute entreprise opérant à l'international.

Imaginez un instant les flux incessants de marchandises traversant les frontières, les défis réglementaires complexes à naviguer, les implications financières cruciales à gérer. La fonction douane, c'est cette sentinelle vigilante qui sécurise les échanges commerciaux, qui assure la conformité aux normes, qui optimise les coûts et qui préserve la réputation de l'entreprise.

Dans notre monde globalisé où les barrières commerciales se font de plus en plus subtiles, où les réglementations douanières évoluent sans cesse, il est impératif pour toute organisation de maîtriser cet aspect vital de son activité. C'est là que réside toute la pertinence et l'importance stratégique de la fonction douane en entreprise.

Au cours de cette master class, nous explorerons ensemble les rouages complexes de la douane moderne, nous dévoilerons les bonnes pratiques pour une gestion efficace et conforme, et nous découvrirons ensemble comment transformer cette contrainte réglementaire en un véritable levier de compétitivité.

Dans cet atelier d'une journée, nous tenterons d'ouvrir nos esprits à de nouvelles perspectives, à partager nos expériences et à enrichir nos connaissances pour envisager le service douane idéal.

Car aujourd'hui, nous ne parlons pas seulement de douane, mais de l'avenir même de nos entreprises dans un monde connecté et en mouvement constant.

J'espère avoir le plaisir de vous y rencontrer pour une expérience enrichissante. »

**Sébastien Nuffer, Co-animateur**

**Répondez à notre Quiz LEVEL UP et tentez de gagner votre place pour la MASTER CLASS !**

Rendez-vous sur le profil ODASCE de l'App' Colloque 2024

LEVEL  
UP



Toutes les formations  
Made in ODASCE



# Customs Compliance is Changing Are We Changing with It?

By Arne Mielken, Managing Director of Customs Manager Ltd.

Customs compliance is no longer just about getting goods across borders smoothly. Today's customs professionals face an expanded mandate: they must navigate a complex web of global regulations, from environmental and human rights policies to cybersecurity, sustainability, and dual-use controls. Compliance today reaches into all areas of an organisation, influencing trade at every level and calling on customs professionals to take on a broader, more strategic role

“In today's world, customs compliance is no longer just about borders; it's about bridging the gap between trade and responsibility,”

## The New Era of Customs Compliance

In the past, customs managers and compliance officers focused on traditional trade requirements—customs classification, valuation for customs purposes, rules of origin, and maybe helping the company become Authorised Economic Operator (AEO) certified. But the 21st century has brought unprecedented changes. Compliance issues now span a broader spectrum, impacting import and export professionals, customs agents, and compliance advisors alike.

## Beyond Borders and Duties

Imagine compliance as a network of trade routes, each leading to a different regulatory demand. While some paths are familiar, many new ones have emerged, influencing trade in previously unforeseen ways. Take the Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM), for example, designed to prevent carbon leakage by requiring importers to report the carbon footprint of goods. This brings an environmental aspect to import compliance. Customs professionals may not be ecological policy or carbon calculation experts, but they are the ones authorities turn to if non-compliance is suspected. Pushing CBAM compliance away from the customs manager's desk is almost impossible.

Similarly, other policies like the EU Deforestation Regulation (EUDR) and due diligence mandates for human rights and labour conditions now directly impact customs compliance. These requirements demand oversight that didn't traditionally fall under the customs umbrella, yet they must now be part of the customs professional's skill set. Customs managers must ask themselves:

Are we equipped for this? Do we fully understand the intricacies of CBAM, EUDR, and other new Environmental, Social, and Governance (ESG) policies that intersect with customs operations? Maybe it's time to define customs compliance in this new context.

## The Expanding Role of Customs Professionals

With these new regulations come new roles. Customs managers are increasingly the go-to professionals for regulatory inquiries spanning multiple sectors. For example, besides CBAM and EUDR, export specialists must stay on top of export control regulations covering dual-use items—products with both civilian and military applications—as well as restrictions on endangered species under the Convention on International Trade in Endangered Species (CITES) – to name but a few

These expanded responsibilities mean customs managers are no longer just working in the back office; they're part of the strategic frontlines, helping companies align their imports and exports with global standards.

This shift calls for customs professionals collaborating with departments beyond customs, including legal, sustainability, and risk management. Customs managers must now adopt a

collaborative approach, requiring soft skills and the ability to communicate complex regulations in a way that non-experts can understand.

Think of the customs manager as a translator of trade requirements, bridging the gap between complex global policies and different teams across the business. The ability to work across departments is critical for ensuring companies meet all regulatory standards, from import clearance to sanctions adherence. This marks the end of siloed customs operations; customs managers are now essential players of cross-functional teams, interpreting regulations that touch on everything from environmental affairs to corporate ethics.

## A New Job Description: The “Compliance Superstar”

If the definition of compliance is evolving, shouldn't the role of the customs manager evolve, too? Customs managers today need to be all-around talents. As if traditional customs compliance tasks weren't challenging enough, today's customs professionals need an upgrade in their job descriptions. My suggestion for the role? Compliance Superstar. We have to explore these ideas and discuss how job descriptions must change to meet modern demands.



### Give Us What We Need to Succeed

As the scope of customs compliance broadens, so do the needs of customs professionals. To keep up with expanding responsibilities, customs managers need support from their organisations and continuous training in diverse skills such as regulatory knowledge, data analysis, and strategic communication. Customs professionals must have the right tools, soft and technical skills, and time to process and adapt to these new requirements.

### Arne's Takeaway

Compliance in the 21st century is evolving beyond borders. Customs compliance has become a strategic function within any successful business, and overlooking this can have serious consequences. As customs professionals, we're called to keep trade moving and ensure our companies meet today's ethical and regulatory standards. This requires understanding new policies, fostering interdepartmental collaboration, and continuously enhancing our skills.

### Here's what I think we need:

1. Acknowledge the new definition of customs compliance today.
2. Recognise the expanded role of the customs manager, venturing into areas typically outside the customs domain.
3. Secure unwavering support, training, and a voice in the boardroom for customs professionals.

Do you agree or disagree?



## La montée en compétence des entreprises en matière douanière : un véritable sujet « compliance » à ne pas négliger



Par Amynthe Levasseur, Avocate Membre du réseau d'avocats LML

Si la matière douanière est incontournable pour les entreprises ayant une activité internationale, elle peut également être fondamentale pour celles ayant une activité plus localisée, mais exerçant dans des secteurs spécifiques (alcool, produits énergétiques, tabac ou encore biens à double usage). La maîtrise de la réglementation douanière pourra ainsi se révéler nécessaire pour de nombreuses entreprises et ce, quelle que soit leur taille (grands groupes, PME et même parfois TPE).

Dans un contexte où la législation applicable évolue fréquemment et ne prend pas en compte, en règle générale, la taille des opérateurs, en connaître la consistance est un véritable enjeu pour les entreprises. En effet, en matière douanière, les risques sont significatifs car les manquements qui peuvent être reprochés sont constitutifs d'infractions, de sorte que les sanctions « civiles » sont couplées avec de sanctions « pénales ». La compliance douanière ne pourra être assurée qu'en présence d'une maîtrise de la législation par les entreprises concernées. Concrètement, cela signifie que l'ensemble du personnel impliqué dans les opérations douanières devra connaître la réglementation douanière pour pouvoir l'appliquer correctement et être en mesure de détecter les non-conformités éventuelles.

Bien entendu, le niveau de connaissance requis pourra varier en fonction de la taille de l'entreprise, du volume des opérations, de sa maturité sur les sujets douaniers, du niveau d'internalisation/externalisation des procédures douanières ou encore du recours à des prestataires et conseils spécialisés. Pour autant, quel que soit le niveau de compétence recherché, la formation collective des collaborateurs s'avère être, en pratique, un véritable vecteur de montée en compétence.

Si l'objectif premier d'une action de formation est la transmission d'informations théoriques et le partage de retours d'expériences concrets par le formateur, la formation collective permet également de riches échanges entre participants.

En format intra-entreprises, la session de formation permet aux différents participants d'une même entreprise de mieux se connaître et de partager leurs interrogations, leurs problématiques et leurs bonnes pratiques.

En format inter-entreprises, les échanges permettent aux participants d'apprendre beaucoup des pratiques ou des difficultés rencontrées par d'autres personnes traitant au quotidien des sujets douaniers.

Dans un contexte où la matière douanière n'intéresse pas que les services douanes des entreprises (comment trouver le code douanier d'un produit sans discuter de ses caractéristiques avec les équipes techniques ? Comment bien utiliser et

sécuriser les règles incoterms sans sensibiliser les équipes commerciales ? Comment être compliant en matière de déclarations d'origine sur factures sans sensibiliser le personnel en charge de l'édition des factures de vente ?), la montée en compétence des entreprises nécessite de sensibiliser largement le personnel aux sujets douaniers (services ADV, logistique, comptabilité, douane, commercial, production, etc).

Cette montée en compétence par la formation douanière devrait donc être perçue par les dirigeants comme un moyen de sécuriser la fonction douane et donc comme une opportunité pour réduire le risque douanier, voire optimiser la fonction douane.

Rappelons enfin que le critère de compétence professionnelle doit même parfois être justifié afin de bénéficier de certaines autorisations ou simplifications en matière douanière.

Les entreprises ne devraient donc plus craindre le mot « douane » mais, au contraire, permettre à leurs équipes de bénéficier d'outils pour accroître leurs compétences en matière douanière !

SKILLS LOADING...



**CONEX**<sup>TM</sup> | YOUR CUSTOMS  
*Partner!*

**SOLUTIONS LOGICIELLES  
DOUANIÈRES & SÉCURITAIRES**

LET'S  
CREATE  
THE  
LINK

**ICS2 • PNTS • CUSTOMS  
WORKFLOW MANAGEMENT**

**conex**  
i-way TO CUSTOMS

[www.conex.net](http://www.conex.net)





# La maturité douanière : un levier stratégique pour le développement des entreprises

Par Charles-Alexandre Pellerin, Responsable Réglementaire ODASCE

Dans un environnement économique marqué par la globalisation des échanges et la complexité croissante des régulations internationales, les entreprises sont confrontées à des défis importants pour sécuriser leurs opérations à l'international. L'un des aspects, souvent négligé mais crucial pour leur développement, est la gestion douanière. Saisir les opportunités douanières peut offrir un véritable avantage compétitif, mais elle est directement conditionnée par la maturité de l'entreprise en matière de gestion douanière. Une entreprise qui investit dans ce domaine sera mieux équipée pour optimiser ses flux, réduire ses coûts et atténuer les risques.

## Les opportunités douanières : des leviers de compétitivité

Les opportunités douanières sont nombreuses et variées (accords de libre-échange, zones franches, régimes de perfectionnement actif ou passif, entrepôt sous douane, statut OEA et permettent d'optimiser les droits et taxes à l'importation et de fluidifier le dédouanement afin de réduire les lead time. Chaque dispositif représente un potentiel de réduction des coûts, de gain de compétitivité et de facilitation des échanges transfrontaliers.

Cependant, accéder à ces opportunités requiert une expertise spécifique et un suivi rigoureux des évolutions législatives et réglementaires. Les entreprises qui maîtrisent ces dispositifs peuvent en tirer de nombreux bénéfices : délais de dédouanement réduits, économies substantielles sur les droits de douane, maîtrise de leur chaîne de valeur (sourcing et distribution), respect des règles de conformité ou encore une meilleure gestion des flux logistiques internationaux. Mais pour capter ces avantages, l'entreprise doit atteindre un certain niveau de compétence et une maturité organisationnelle, notamment technologique, dans la gestion douanière.

## La maturité douanière : un facteur clé de succès

Qu'entendre par maturité douanière ? La maturité douanière d'une entreprise désigne sa capacité à intégrer les questions douanières dans sa stratégie globale, à les traiter de manière proactive et à aligner ses processus internes avec les exigences réglementaires. Cela se traduit par plusieurs dimensions : la compétence des équipes dédiées aux

opérations douanières, la qualité des systèmes de gestion des données, la collaboration interfonctionnelle, un partenariat régulier avec l'administration, et l'investissement dans des technologies adaptées. Cette maturité s'exerce également par une gestion des flux logistiques à la fois agile, dynamique et fiable, participant, de fait, à une meilleure coordination de ses activités. Une vision globale des flux, tant internes qu'externes, et une gestion des stocks rigoureuse couplée à une logistique adaptée participent à l'optimisation de la supply chain, à la planification claire des activités et à une anticipation des risques dans tous les process.

Les entreprises à maturité douanière avancée ne se contentent pas de traiter les formalités douanières comme une obligation administrative avec pour seul objectif de limiter le risque. Elles considèrent la douane comme un levier stratégique de gestion de leurs opérations internationales. Par exemple, en intégrant des outils numériques performants tels que des systèmes de gestion du commerce international ou des plateformes automatisées pour le classement tarifaire et la gestion des droits de douane, ces entreprises peuvent anticiper les coûts liés aux formalités douanières et ainsi mieux structurer leur chaîne d'approvisionnement. De même, la veille réglementaire est un outil stratégique crucial pour les sociétés qui se sont engagées dans une démarche de responsabilité sociale des entreprises. Intégrer les préoccupations sociales, environnementales ou éthiques dans les activités et anticiper les évolutions législatives, normatives ou géopolitiques devient essentiel et permet aux sociétés d'ajuster leurs pratiques afin de se conformer aux nouvelles obligations.

C'est aussi un moyen efficace d'aller au-delà des exigences minimales pour démontrer leur engagement sociétal.

À l'inverse, les entreprises dont la gestion douanière est encore embryonnaire, ou traitée de manière réactive, ont du mal à profiter pleinement des opportunités qui s'offrent à elles. Le manque de maîtrise réglementaire, l'absence de résilience et d'anticipation des risques liés à des changements de politique commerciale (comme le Brexit ou les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, les pandémies), ou encore l'incapacité à déceler les erreurs de classement tarifaire, peuvent entraîner des coûts additionnels significatifs ou des retards préjudiciables à la compétitivité. Sans parler d'un risque aujourd'hui non négligeable : celui de la réputation de la société. Dans les pays développés, l'image fait partie intégrante de la valeur de l'entreprise. Dans une étude menée par le Forum économique mondial (WEF), celle-ci est estimée à plus de 25% de sa valeur. Intégrer un dispositif structuré de gestion du risque réputationnel permet de cibler les expositions et de prioriser les contrôles et les actions à mener. Mais, son efficacité ne peut être réelle que si la stratégie mise en place est construite de façon interfonctionnelle, dans laquelle le service douane est apprécié à sa juste importance.



## Développer une stratégie douanière interne : les étapes clés

Synthétisons nos réflexions : pour une entreprise cherchant à améliorer sa gestion douanière et à saisir les opportunités disponibles, plusieurs étapes stratégiques peuvent être suivies.

- **Évaluation des compétences internes** : il est essentiel de développer une expertise en interne qui permettra de définir une stratégie pour la gestion opérationnelle, le suivi et l'optimisation des flux en faisant appel le cas échéants à des partenaires extérieurs. Les équipes doivent être formées aux nouvelles réglementations, aux régimes préférentiels et aux accords de libre-échange afin de pouvoir identifier les avantages fiscaux et douaniers. Ces sensibilisations ne peuvent concerner les seuls collaborateurs en charge de la douane. Former les acheteurs et les commerciaux aux accords commerciaux ou encore aux enjeux de la conformité (MACF, RDUE), c'est s'assurer d'une maîtrise complète des opportunités offertes par les législations douanières ou étroitement liées à elle.
- **Digitalisation des processus douaniers** : l'adoption d'outils technologiques dédiés, comme les systèmes automatisés de gestion des

flux douaniers, permet de mieux gérer les données d'importation et d'exportation, de réduire les erreurs humaines et d'améliorer la conformité.

- **Anticipation des évolutions réglementaires** : une veille réglementaire proactive permet de réagir rapidement aux changements de politiques commerciales, qu'il s'agisse de nouvelles sanctions, de droits de douane modifiés ou d'accords commerciaux révisés. Trop souvent négligée, la veille douanière est pourtant indispensable dans les entreprises et les services douanes sont souvent lanceurs d'alerte sur l'imminence de réglementations impactantes.
- **Intégration des fonctions douanières dans la stratégie de l'entreprise** : la gestion douanière ne doit pas être isolée des autres fonctions de l'entreprise. Une collaboration étroite entre les départements achats, ADV, logistique, juridique et financier est essentielle pour une optimisation des flux et un contrôle des risques. Il s'agit de dépasser le simple échange d'informations entre services pour mettre en place une communication transversale, dans un projet collaboratif où les rapports hiérarchiques ne priment plus

forcément. Mobiliser tous les métiers pour atteindre un objectif, c'est fédérer les compétences, favoriser une dynamique d'intelligence collective, permettre de nouvelles interactions et décloisonner les services. Sortir des cadres prédéfinis permet indubitablement de gagner en productivité, en réactivité et en agilité.

- **Le benchmark comme outil de pilotage** : étudier et analyser les techniques de gestion, les modes d'organisation ou encore les adaptations aux évolutions réglementaires des autres entreprises afin de s'en inspirer et d'en tirer le meilleur est un processus qui ne doit pas être négligé. Ce travail continu de recherche, d'analyse comparative et d'ajustement des meilleures pratiques permet d'améliorer considérablement la performance des processus internes. Valoriser l'un des atouts de notre communauté douanière, c'est savoir s'appuyer sur son réseau de professionnels toujours prêts à partager leurs bonnes pratiques.
- **Dialogue entre la douane et l'entreprise** : élément clé de la bonne gouvernance, il contribue à faire en sorte que la législation, les règlements et leurs évolutions soient bien intégrés et exploités.



## Pour des solutions complètes et sur mesure en matière de compliance et d'optimisation douanière Archilog combine :

son expertise douanière et sa maîtrise de CargoWise



Compliance et Optimisation Douane  
depuis 25 ans



CargoWise Business et Service Partner  
Certifié GOLD CargoWise Douane

Compliance Douanière  
Optimisation Douanière  
Hotlines (Douane et CargoWise)

Veille Règlementaire pour les services Transport, Logistique et/ou Douane



La mise en place d'un schéma de coopération et de consultations régulières constitue un prérequis à l'instauration d'un réel partenariat entre l'administration des douanes et les opérateurs économiques. Bien sûr, cette coopération repose sur une évolution notable de la culture des entreprises et de l'administration. Une relation douane-entreprises réussie s'appuie sur

des éléments clés tels que la confiance, la compréhension mutuelle, la communication interactive, la coopération, le partage des informations, la transparence, et plus important encore, un engagement des deux parties à tous les niveaux : des cadres dirigeants aux collaborateurs opérationnels.

• **Obtenir le statut d'Opérateur Économique Agréé (OEA) :** ce statut octroyé par les autorités douanières offre des avantages en matière de simplification des formalités, réduisant ainsi les délais et les coûts. Il est

particulièrement pertinent pour les entreprises avec un volume élevé de commerce international. Avant même l'arrivée de son évolution, sous la forme du Trust&Check, valider ce statut est un élément clé de la confiance, tant à l'égard de entreprises partenaires que de l'administration.

**Le mot de la fin :**

La capacité d'une entreprise à tirer parti des opportunités douanières dépend fondamentalement de sa maturité dans la gestion de ces questions. Dans un contexte commercial de plus en plus incertain et marqué par des évolutions permanentes des politiques douanières, cette maturité devient un élément de compétitivité des entreprises. Celles qui investissent dans le développement de compétences internes, dans la digitalisation de leurs processus et dans une approche stratégique résiliente et proactive de la gestion douanière seront, non seulement mieux protégées contre

les aléas, mais également mieux placées pour exploiter pleinement les simplifications et avantages douaniers offerts par la réglementation.

LEVEL  
UP



# EXECUTIVE MASTER Management des échanges internationaux

Dauphine | PSL  
EXECUTIVE EDUCATION



ODASCE  
Expérience douane depuis 1972



SCAN NOW

FOR MORE INFORMATION

# Act IV : Pierre, douanier en entreprise

## La Douane au coeur du monde !

Par Stanislas ROQUEBERT, Avocat LightHouse LHLF

Pierre, douanier en entreprise, avait pourtant suivi la trajectoire grandiose des colloques de l'ODASCE : il avait réussi à communiquer la douane en interne, avec humour, pédagogie et beaucoup de plaisir.

Il était devenu l'homme clé du développement à l'international. Les acheteurs connaissaient par cœur la carte des Accords de Libre-échange signés par l'UE, les commerciaux ne parlaient plus d'EXW mais de FCA départ usine, et le DG répétait que le meilleur outil stratégique de la boîte c'était la douane. Elle était pas belle la vie ?! On se serait cru en terrasse sur le vieux port, un soir de printemps...

Puis, il y avait d'abord eu les sanctions, les Droits antidumping, le MACF, le règlement anti-déforestation, celui contre le travail forcé, les contrôles douaniers plus rudes, et Trump, encore. Pierre avait alors compris : douane = géopolitique internationale. On était passé de la mondialisation au protectionnisme.

Mais alors, que faire...Subir ? Jamais ! L'Amérique voulait taxer le monde entier (« Customs tariff » était l'un des 3 termes les plus utilisés par le Président Trump durant sa campagne 2024), Pierre décida donc de faire comme Didier Deschamps : reprendre les basiques, s'adapter, attaquer et anticiper.

Il reprit les fondamentaux :

- **Un mapping des flux** => une cartographie certes, mais aussi un fichier reprenant les traitements douaniers par type de flux avec les fondamentaux etc. : « la connaissance, c'est le pouvoir » (Augustin ExcelMotte) ;

- **Une revue des codes douaniers** => on dépoussière sa base de données, of course, mais surtout attention aux marchandises classées en tant que « parties de », les contrôles et les reclassements des produits à des positions « propres » se multiplient : « anticiper, c'est vaincre » (StaNapoléon) ;

- **Des relations commerciales sécurisées** => un mandat c'est bien, mais un contrat qui prévoit tout, même l'imprévisible, surtout avec son RDE, c'est mieux : « mieux vaut un bon contrat qu'un mauvais procès » (Maitre Tiphaine « contractor » Bernard) ;

- **Une veille réglementaire fiable** => un arrêt rendu, c'est une règle que l'on comprend mieux...alors certes les décisions font souvent 30 pages, mais ça tombe bien, votre association préférée, en lien avec notre #dreamteam, publie

et commente chaque mois les meilleurs arrêts rendus en douane : « Mieux vaut bien comprendre que mal apprendre » (Charles-Alexandre Pellerin, l'homme qui ne rate rien) ;

En se recentrant sur les fondamentaux, Pierre était moins sexy que quand il parlait de traçabilité, de frontière virtuelle et de puce alphanumérique, mais Pierre avait compris désormais que se battre à l'international, c'est d'abord bien maîtriser sa douane, solide sur ses bases et prêt à s'écrier au monde entier : « Make Customs great again! »

L'avenir est incertain, mais on peut le rendre radieux en anticipant, et malgré toutes les évolutions technologiques, réglementaires et durables, Pierre le douanier a un bel avenir...s'il s'en empare !

**Prenez les choses en mains, l'avenir nous appartient !**



# EN CONCLUSION

Témoignages : une vie de douane, toute une aventure !  
Retraçant leur incroyable parcours, deux de nos fidèles adhérents nous parlent de leur carrière et questionnent, à travers elles, le rôle de la douane ainsi que son évolution au sein des entreprises.

C'est toujours difficile de regarder en arrière, surtout quand on n'a pas l'habitude.

Assis sur mon banc à la fac d'économie à Tijuana, je ne pouvais nullement imaginer que le métier douane allez me donner des énormes opportunités.

Mon premier job comme douanier était de réaliser une étude de l'élasticité de la franchise douanière pour les résidents frontaliers. Ensuite, dans le cadre de l'accord ALENA entre les Etats unis, le Canada et le Mexique, j'ai eu l'opportunité de travailler sur les aspects de la facilitation douanière, notamment dans la mise en place du Prototype NATAP qui est devenu le socle de la plupart des systèmes d'auto-évaluation pour les opérateurs finaux.

Ce projet m'a donné l'opportunité d'être invité à participer à la formation des

inspecteurs élèves de l'END.

Le métier Douane est une clé qui ouvre les portes d'une vie pleine d'aventures, de voyages et des rencontres.

Elle n'est pas vide d'émotions et de satisfactions et pourquoi pas le dire, de stress.

J'ai eu la chance de connaître ce métier du côté privé et du côté public mais aussi du côté académique et théorique, qui ne se souvient pas des théories des avantages absolus et des avantages comparatifs. Nous pouvons aller encore plus loin et parler de Saint Matthieu, percepteur d'impôt pour le compte d'Hérode, protecteur des corporations relevant de la douane et aujourd'hui saint patron des agents des douanes.

Pour moi, la plus grande satisfaction que m'a donnée le métier Douane, c'est ce sentiment de participer à la lutte contre la

fraude et de protéger non seulement les consommateurs mais aussi les marchés. Mais que dire des opportunités que nous offre la réglementation pour optimiser les ressources financières et humaines dont nos entreprises disposent.

J'ai eu la terrifiante expérience de poursuivre des contrebandiers et aussi de donner des éléments de logistique ou d'accès aux marchés pour l'installation d'un hub. De travailler dans un grand groupe du CAC-40 ou dans un important organisme de recherche de l'état.

En bref, quand ton métier est la fonction Douane, ta vie ne peut être remplie que d'émotions et de satisfactions.

Merci la Douane.

**Juan Estreyer**



**Stéphane Dervieux**

Titulaire d'un BTS action commerciale, j'ai effectué en 1984, un peu par hasard, mes premiers pas dans le monde du transport et douane du côté de Roussillon dans l'Isère

Totalement novice en matière douanière, j'ai eu la chance de suivre de nombreuses formations auprès de différents organismes, dont l'ODASCE ... évidemment !

Convaincu que le monde du commerce international était LE secteur d'activité vers lequel j'étais attiré, j'ai rejoint le groupe américain Playtex (marques Playtex, Cacharel lingerie, Wonderbra) en 1989, du côté de La Tour du Pin (38).

Départ ensuite pour la Touraine, en 2000, où j'ai créé de toute pièce le service Transport et Douane de KAMI, plate-forme industrielle et logistique dédiée à plusieurs marques du groupe LVMH

La fin de l'aventure en Touraine a pourtant été quelque peu brutale, et, comme tout malheur est bon, ce fut l'opportunité de

quitter le monde des chargeurs pour celui des transporteurs. J'ai eu le grand privilège d'occuper le poste de Délégué International et Douane au sein de la FNTR ; cette commission représente les métiers d'organismes et de commissionnaires de transport multimodaux internationaux, ainsi que les activités de la commission en douane. Sans doute plus provincial que parisien, j'ai quitté, à regret, la rue Ampère en 2013, pour revenir à mes premiers amours, le monde de la lingerie, en acceptant un poste de responsable Transports & Douane au sein de la société Simone Pérèle.

En arrivant chez l'une des plus belles vitrines de la corseterie française, et bien avant de parler de simplification douanière, notre direction industrielle avait souhaité la réalisation d'un audit sur nos opérations douanières. Comme dans beaucoup d'entreprises, la matière douanière était principalement appréhendée à travers le prisme d'un blocage en douane d'une marchandise « urgente », ou lors d'un contrôle a posteriori par l'administration des douanes. Le scénario pêchait donc par son manque d'originalité. Il m'a paru

alors opportun d'aller à la rencontre de nos représentants en douane enregistrés (RDE), pour m'assurer que nous parlions le même langage. Puis, fort de mes expériences antérieures, j'ai proposé à tous les services concernés de près ou de loin par la matière douanière, une présentation reprenant les principaux sujets, tels que l'espèce tarifaire, l'origine, le régime du perfectionnement passif, les Incoterms, la conservation des documents douaniers, etc.

Avant d'aborder la matière douanière au sein de son entreprise, chaque « douanier d'entreprise » doit se constituer ce que j'appellerais sa « checklist », et cela en fonction de la spécificité du fonctionnement de son entreprise, car il ne devrait pas oublier qu'il est en quelque sorte « en première ligne » face à une administration douanière parfois mal connue par son hiérarchie, administration pourtant dotée de pouvoirs de contrôle importants. Le droit douanier a acquis une dimension internationale majeure, tout en conservant, ce qui peut paraître paradoxal, des fondamentaux processuels et répressifs essentiellement nationaux.

C'est donc effectivement très prudemment que la question de l'optimisation douanière devrait être abordée. Comme je l'évoquais plus haut, ma priorité était d'étayer les bases douanières mises en place par mes différents collègues, notamment concernant les opérations industrielles. Ainsi, ayant des activités de production sur des zones préférentielles un peu partout dans le monde, la traçabilité des origines des matières que nous exportons est devenue un préalable indispensable. Mon expérience au sein de la FNTR et les nombreuses réunions à la DGDDI auxquelles j'ai participé, m'ont permis d'apprécier tout le travail de partenariat Douane-Entreprise inspiré principalement par Monsieur Jean-Michel TILLIER, alors sous-directeur du commerce international. Je crois beaucoup à ce partenariat à l'instar de ce qui peut exister ailleurs en Europe. Reste que mon « retour sur le terrain » a

été quelque peu brutal, car si au siège de la DGDDI à Montreuil on écrit Douane au singulier, le même mot peut s'écrire avec un « s », tant parfois l'interprétation d'une réglementation peut être différente d'un bureau à l'autre. Cela étant, il n'empêche que localement il n'est pas rare de trouver des bureaux de douanes ouverts réellement à l'idée du partenariat dont il est question ici. Depuis 2017, nous disposons d'un agrément de dédouanement à domicile auprès du bureau d'Orléans et nous nous réjouissons des contacts que nous avons avec les équipes. A l'origine, nos interlocuteurs des douanes s'étonnaient souvent du retard que certaines entreprises prennent en matière de mise en place des procédures de dédouanement domiciliées, alors que cela permettrait d'améliorer le processus et de gagner en compétitivité. Or, parfois j'ai l'impression que la douane n'appréhende pas toujours le quotidien d'une entreprise, et qu'avant de se lancer dans de telles opérations de simplification, il y a beaucoup de personnes à convaincre et beaucoup de mentalités à faire évoluer en interne.

Travaillant dans le secteur textile, je dirais que la gestion de l'origine est sans doute la plus complexe du triptyque espèce /

origine / valeur. Dans une entreprise, tout le monde a son avis sur la question, alors que les confusions sont multiples et les conséquences parfois dramatiques. Aussi, mes vœux d'amélioration en la matière, seraient d'avoir au moins les mêmes critères de transformation, quel que soit l'accord de libre-échange considéré, ou mieux, seraient de faire cohabiter une seule et même règle pour les « deux » règles d'origine.

Nul doute que ce seraient de belles avancées de simplification douanière ; cependant comme le chantait John Lennon « You may say I'm a dreamer », mais j'espère ne pas être le seul ...

Je ne serai plus douanier d'entreprise dans quelques mois, pourtant, il est plaisant de voir combien, au sein de nos entreprises, la matière douanière a progressé au cours de ces dernières années. Les startups se développent et les tutos et autres webinars se multiplient. Les sujets ne manqueront pas d'occuper tous les professionnels de la douane, notamment lors du prochain colloque douane de l'ODASCE de Marseille auquel pour la première fois depuis bien longtemps je ne participerai pas.



## Marseille Fos, le monde y fait escale

Venez nous rencontrer !

# ODASCE

## NOS CERTIFICATIONS

Elles répondent aux critères de **«compétence douanière»** demandés par le Code des Douanes de l'Union et sont reconnues par l'administration des douanes françaises.



**NIVEAUX DE COMPÉTENCE**  
selon vos objectifs et missions  
en entreprise

**DÉPLOYER UNE  
STRATÉGIE  
DOUANIÈRE**

**SUPERVISER LES  
OPÉRATIONS  
DOUANIÈRES**

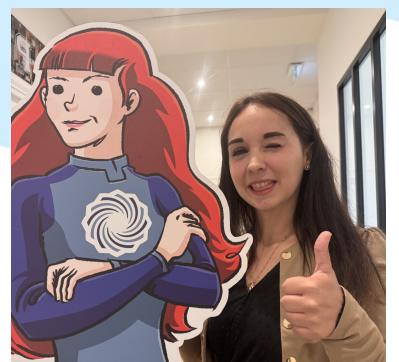
**APPLIQUER LES  
TECHNIQUES  
DOUANIÈRES**



**LEVEL  
UP**



En partenariat pédagogique  
avec la Douane française et les  
Écoles Nationales des Douanes.



20  
21 **NOV.**  
2024 **Marseille**



**ODASCE**

